

FEMMES ET HOMMES DANS L'EGLISE

ISSN 0294-3700

RE-CONCILIER ?

concile
concilier
conciliant
conciliabule
conciliation
conciliateurs
conciliatrices

BULLETIN INTERNATIONAL Trimestriel
SEPTEMBRE 1983 **14**

FEMMES ET HOMMES DANS L'EGLISE

Bulletin international

SOMMAIRE

Femmes et hommes... toi et moi - <i>G. Rulmont-Ugeux</i>	2
En vue de la Réconciliation : outil d'analyse ? « FHE » - Bruxelles	3
La Réconciliation... à quel prix - « Diaconat de la femme » R.F.A.	6
Un Comité Femmes-Evêques - Canada	8
Vancouver : Eglises chrétiennes, longue marche vers l'unité - <i>D. Peeters</i>	9
Aux U.S.A. : Flux et reflux (dossier)	13
Actualités	24
Lectures	26

(Titres et intertitres de la rédaction)

Ce numéro : 20 FF

ABONNEMENTS 1983 (partant de janvier)

France et Europe : 60 FF — Autres pays : 70 FF

A verser au CCP Paris 1612-25 A, Femmes et Hommes dans l'Eglise
14, rue Saint-Benoit, 75006 Paris

Les abonnés de Belgique peuvent, s'ils le préfèrent, continuer de verser 450 FB au CCP de Belgique 000-1098700-78, Femmes et Hommes dans l'Eglise, 58, rue de la Prévoyance 1000 Bruxelles.

RÉCONCILIATION

Un mot superbe. Superbe et dangereux de séduction. Sollicitude et tendresses enclousées... Comme un espace intime, hors les réalités, où des bras se referment, où s'échangent promesses et baisers ; où se rencontre l'Autre, perdu et retrouvé. Où des voix et les coupes de la fête s'élèvent pour l'annonce solennelle d'une alliance indéfectible, tandis que rôtit le veau gras...

Mais ne nous leurrions pas : si le mot décrit une Alliance superbement offerte, c'est en Dieu. Nous ne sommes, nous, que les enfants prodigues de cette première annonce qui offre la réconciliation.

Pour nous qui ne saurions impunément oublier notre humanité, pour nous — et les Mères de la place de Mai le rappelaient récemment aux évêques argentins (*) — il n'est point de réconciliation sans justice. Point de réconciliation avec Dieu sans conciliation entre nous. Le chrétien ne saurait blesser l'humain : conciliation et justice s'engendrent mutuellement là où s'engendre la dignité qui nous rend solidaires du même partage d'Humanité. Les Droits de l'Homme alors ne sont point un vain mot.

Pour nous chrétiens qui ne saurions impunément nous parer des attributs de Dieu, nous ne sommes Eglise qu'en promesse. En chemin, en histoire, en alliance, en exercice, en fatigue. En manque. Nous ne sommes Eglise que par la promesse lorsque nous travaillons à la faire accomplir, mettant bas pierre à pierre, en nous et entre nous, les « murs de séparation » que Christ a vaincus dans sa chair. Là, péniblement, profondément, comme se défait pierre après pierre l'orgueil, le doute, les peurs, les puissances, les enfermements, les alibis, les suffisances des classes, races et sexes et autres dévoiements de différences.

Beaucoup d'êtres au monde souffrent quotidiennement en leur corps, âme et conscience, doutent en leur foi dans l'Homme, et rencontrent les Eglises au côté des puissants, des exacteurs, des sans visage, des sans cœur. Beaucoup souffrent de notre injustice. Quels échos pour eux d'un Synode sur la Réconciliation ?

Beaucoup de chrétiennes au monde souffrent en leur corps, âme et conscience de ne rencontrer l'institution d'Eglise qu'enfermée et solidaire, défigurée à la seule puissance masculine. Elles restent écartées du « souci de toute l'Eglise », privées de célébrer la Vie de Celui qui ouvrit à toutes et tous le royaume des réconciliés. De quels échos pourront bien résonner pour elles les dires, dans un ciel romain, d'un Synode sur la Réconciliation ?

Y sait-on si peu le sens des mots pour aller tendre à l'enfant, qui demande du pain, une pierre ? Pour prêcher la Réconciliation à celles-là mêmes qu'on sépare de tout concile et conciliation ? Mais n'était-ce pas contre l'avis prétentieux, déjà, du clergé en place que Zachée s'est entendu dire : « Aujourd'hui le salut de la réconciliation est entré dans cette maison ».

Femmes et Hommes dans l'Eglise.

(*) Lettre des Mères de la place de Mai aux évêques argentins à l'occasion de leur Assemblée Générale du 19 octobre 1982, publiée par DIAL, France.

FEMMES ET HOMMES... TOI ET MOI

Toi, moi...

Et cela fait du plaisir, et cela fait des problèmes.

Vous, moi...

et cela fait du bonheur, et cela fait des conflits, des batailles et des solidarités.

Chaque fois j'engage quelque chose, et l'autre devant moi, les autres avec qui je travaille investissent aussi dans leur chair de femme ou d'homme.

Ils investissent quoi ?

Les uns face aux autres nous nous regardons. Nous parlons. Nous agissons. Mais nous portons chacun tout à l'intérieur une histoire secrète, même oubliée parfois. Ici et maintenant nous sommes heureux de certains engagements mais blessés tout autant.

Car avancer dans la vie c'est s'exposer, se donner, peut-être frapper aussi. Rien ne se fait sans casse, sans souffrance.

Alors comment travailler ensemble ?

Avançons. Mais dans les coins, certains sont oubliés ; les ai-je même aperçus ? D'autres, le corps en avant, se jettent dans la bataille, d'autres encore se planquent un peu. Je leur en veux.

Qu'arrive-t-il ?

C'est difficile d'être, d'être ensemble. De s'écouter chacun sans tout de suite avoir à dire ou à exclure, à évaluer.

Dans le cercle que nous formons, mille trésors sont au bout de nos mains tendues... pour peu qu'elles puissent s'ouvrir pour agir. De quoi cela dépend-il ? Cherchons ce qui nous retient. Pourquoi je fais ou ne fais pas ? De quoi suis-je dépendante ?

Un tel m'impressionne ! Je ne suis pas assez intelligente ! Ça me coûte trop cher ! Je ne crois plus à cela ! J'ai envie de ceci...

Les cartes sont jetées sur la table, chacun abattant son jeu, et nous ne sommes pas tous gâtés de la même manière. Certains trichent ; c'est pour eux ! D'autres ont une confiance innocente, d'autres encore sont des penseurs qui n'agissent jamais sans une balance, il y a aussi ceux qui veulent gagner...

Pourquoi, chacun pour soi, cette rencontre ?

Je cherche des amis. Dans cette réunion de femmes et d'hommes je rêve quelque part d'un monde meilleur. Sinon je ne viendrais pas. De qui, de quoi suis-je solidaire ? Et qui se sent solidaire de moi ? Où allons-nous ? Pour changer quoi ? Au nom de qui peut-être ? Avec vous je veux me libérer de mes prisons personnelles.

Les différences ont été mises à jour. Un peu ou beaucoup. En chemin je me suis heurtée à toi. En groupe nous nous sommes indignés sur eux là-bas qui... Et nous avons dénoncé des lois que nous voudrions raturer, des circuits qu'il faudrait briser et des souffrances intolérables qui nous empêchent de comprendre, voire de pardonner.

Simplettement s'entendre. Oser se regarder dans les yeux, c'est déjà désamorcer la méfiance et la peur ; c'est un peu coopérer. Quelque chose change en moi, en toi, dans l'institution, dans la société.

Mais quel chemin prendre ? Avec qui ? Dis-moi, toi où vas-tu ? Ne pourrions-nous faire un bout de chemin ensemble ? Sachant bien que femmes et hommes, ouvriers, cadres, dactylos, jeunes, vieux, blancs ou de couleur, nous avons entre les uns et les autres un fameux contentieux. Pouvons-nous le ventiler avec patience, sachant bien que ne nous appartient plus le passé et que nos limites sont douloureusement liées à l'erreur ?

Etre homme c'est se cogner sans cesse à l'éphémère, à la limite du toi, du moi, de la vie sans cesse en métamorphose, toujours en route de mort et de naissance. Quand ce monde me semble une carnavalesque stratégie entre des « moi » épris de pouvoir et de possession, le pardon et la conciliation me paraissent humainement impossibles.

Mais la vie est là où Dieu a scellé un peu de lui-même. Dans le secret de chaque cœur. Peut-être de chaque chose ? Ce mystère échappe à nos jugements et résiste à notre désir de s'approprier toute connaissance et toute vérité. L'histoire des hommes, de toi, de moi, de vous, des autres continue. Je me laisse étonner. La Bible n'est pas un livre fermé sur le passé.

Godielieve Rulmont-Ugeux, Belgique.

En vue de la Réconciliation

outil d'analyse

Au moment où l'Eglise, dans la perspective du Synode, parle de RECONCILIATION et nous invite à vivre de façon concrète le pardon, un préalable nous semble s'imposer : comprendre ce qui se passe. Ce qui se passe, par exemple, dans l'organisation dont nous faisons partie ; partir du vécu de notre groupe.

La grille proposée ici a été élaborée par un groupe qui essayait de comprendre ce qui s'était passé dans deux faits de vie concrets (l'un concernant la vie conjugale, l'autre un vol dans un grand magasin). Vous la trouverez, sous une autre forme, dans le livre de Maurice Cheza : « Pour une morale du changement » Ed. CEFA.

Elle a été retouchée à plusieurs reprises, entre autre par le groupe de travail FEMMES ET HOMMES DANS L'EGLISE de Bruxelles qui a constitué ce dossier. Elle n'est évidemment pas neutre, mais tache de mettre en évidence certains enjeux. Entre autres choses, elle devrait permettre de démasquer les accusations faciles du type moralisant.

Plutôt que de chercher des coupables, la grille invite à chercher les causes d'une situation. Dans le cas de la coopération hommes/femmes, le but de l'analyse est de voir OU NOUS EN SOMMES.

Cette grille d'analyse propose quatre étapes :

- Description du groupe et de la collaboration femmes/hommes qui s'y vit.
- Analyse de la situation.
- Recherche des enjeux.
- Vers où aller ?

Elle a été conçue pour l'analyse d'une organisation chrétienne, mais elle peut dans ses grandes lignes être utilisée pour l'analyse de toute organisation.

A. — DESCRIPTIONS

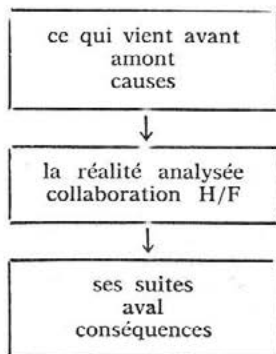
1) Quel est le groupe dans lequel vous voulez analyser la coopération femmes/hommes ?

Décrivez-le.

Quel genre de coopération y a-t-il dans votre groupe entre hommes et femmes ? Dans cette coopération, qui est engagé ? Qui est touché ? Décrivez les différents types de personnes ou groupes engagés dans cette coopération.

2) Situez cette coopération dans un ensemble :

Comment se vit la coopération :



B. — ANALYSE DE LA SITUATION

1) Les causes.

Attention ! On ne peut se contenter d'explications morales, ni de causes immédiatement apparentes. Souvent, il s'en cache de plus lointaines, des mécanismes anonymes. Chercher d'abord les causes en vrac.

Pourquoi cette situation ?

De quoi provient-elle ?

Comment s'explique-t-elle ?

Puis examiner les facteurs suivants par rapport à la collaboration H/F, d'abord dans le fonctionnement de l'organisation analysée. Puis, dans un second temps, voir comment ces facteurs existent d'une façon extérieure au groupe, de sorte que le groupe n'a guère de prise sur eux et qu'il en subit les influences sans toujours s'en rendre compte.

a) facteurs relationnels :

Quelles sont les relations interpersonnelles qui entrent en jeu ? (désir de faire plaisir — d'être utile — d'exercer un pouvoir...)

b) facteurs culturels :

Quelles sont les images culturelles sous-jacentes ?

Qu'est-ce qui, pour tel groupe ou telle personne, est considéré comme valorisant ? Qui diffuse ces images ? Ces modèles de réussite ? Au bénéfice de qui ? Quelles sont les images des hommes et des femmes, dans ces modèles ? Quels sont MES modèles ? NOS modèles ? Comment sommes-nous influencés par ces images ? Sommes-nous informés des modèles et images relevant d'autres cultures ?

c) facteurs économiques :

Argent - profits - possession au sens large - désir de confort, etc... Que font, dans le groupe, les hommes ? Et les femmes ? Y a-t-il une division du travail ? Laquelle ?

d) facteurs politiques :

Comment fonctionne le pouvoir, dans le groupe ? L'autorité ? Les institutions ? Par exemple : à qui les statuts du groupe donnent-ils le plus de pouvoir ?

e) facteurs religieux (pour une organisation chrétienne) :

Par exemple, dans le groupe : Quels textes cite-t-on à propos de la coopération H/F ? Quand et par qui ? Quelles sont les traditions chrétiennes citées ? Quand et par qui ? Quel effet ces citations produisent-elles ? D'où vient la théologie ? Qui la fait ?

Quelles images la théologie et la pratique de l'institution nous donnent-elles des hommes et des femmes ? Quel est l'impact des prises de position de la hiérarchie sur votre groupe ?

f) facteurs émotionnels :

Qu'est-ce qui est en jeu sur le plan affectif ? (carence affective - désir de fusion - désir de puissance - frustration sexuelle...)

2) Les conséquences.

a) dans le groupe :

Considérant les diverses personnes et groupes engagés :

- A qui profite la situation ?
- A qui est-elle supposée profiter ?
- La situation conduit-elle à des conflits ? Lesquels ? Ou à des situations paisibles ?
- Qui est écrasé ? Qui est dominé ? Qui est libéré ? Comment les groupes ou personnes s'adaptent-ils à la situation ?
- Quelles solidarités ces situations ont-elles suscitées ?
- Le type de coopération a-t-il des conséquences sur les choix et pratiques des membres du groupes (ou d'autres personnes) vis-à-vis de la religion ?

b) hors du groupe :

— mêmes questions.

C. — LES ENJEUX

— Quels enjeux profonds sont en cause, dans cette situation, pour les personnes, les groupes, l'Eglise, la société ?

— Dans ce que nous vivons, quelles sont les valeurs auxquelles nous accordons la priorité ? Quelles sont les images et pratiques religieuses que nous trouvons positives ? Négatives ?

— Dans ce que nous souhaitons, les priorités sont-elles les mêmes ?

— Comment ces valeurs sont-elles vécues par les différents acteurs de la situation analysée ? (personnes ou groupes).

— Quelles sont les ambiguïtés relatives aux valeurs citées ?

— Quelle place donnons-nous aux conflits ?

— Qu'est-ce qui est ou serait insupportable ?

D. — VERS OU ALLER ?

A partir de l'analyse faite, voit-on un ou des changements désirables ?

La question est de passer de cette situation à quelles situations ?

1) Quelles stratégies ?

- Quels sont l'utopie, le projet (à redécouvrir et à préciser tout le temps).
- Quel type de coopération hommes/femmes voulons-nous promouvoir ?
- Dans quel type d'actions investir ? Quelles pratiques de pardon ? Une réconciliation ? Comment ?
- Quel prix suis-je prêt(e) à payer ?
- Quels sont les moyens à mettre en place ? Avec qui ? (individus ou groupes).
- Quelles sont les solidarités choisies ?
- Quels sont les compromis acceptable ? Inacceptables ?
- Quelles sont les attitudes que je (nous) ne prendrais (ions) sûrement pas ? Pourquoi ?

N.B. — Il est important d'examiner ici les critères implicites pour décider ce que seraient une situation meilleure et les moyens pour y parvenir.

2) La référence aux choses de la foi ?

- La foi joue-t-elle un rôle dans le choix des stratégies posées ci-dessus ?
- Si oui, quelle image de Dieu nous inspire les choix faits ?
- Quelle image de Jésus-Christ ?
- Quelle image de l'Eglise se manifeste dans les choix faits ?
- Quelles sont les images religieuses que nous rejetons, dans ces choix ?
- Cette référence explicite aux choses de la foi remet-elle en question les choix de stratégies posés ci-dessus ?

3) Et le pardon ?

- Quel lien voyons-nous entre ce que nous suggérons et les pratiques de Jésus ?
- Comment vivrions-nous une célébration du pardon ?
- A quelles conditions un processus de réconciliation nous paraîtrait-il authentique ?
- Une relation plus saine entre hommes et femmes pourrait-elle susciter le désir de célébrer « autrement » l'eucharistie ?
- Comment vivrions-nous une célébration eucharistique à partir de l'analyse faite ici ? Quelle forme lui donnerions-nous ?

« Si l'on veut pratiquer la réconciliation, on ne peut perdre une seule minute de son temps ni la plus petite partie de son énergie à chercher à savoir qui a raison et qui a tort. Ce qui importe, c'est de réaliser la réconciliation à l'instant même. »

« Tu as pour tâche d'anticiper la réconciliation dès cet instant. Anticiper, c'est poser un signe d'espoir, c'est vivre dès à présent ce que l'on espère. » R. SCHUTZ

La réconciliation... à quel prix ?

Le groupe « Diaconat de la femme » dans l'archevêché de Freiburg a travaillé dans la perspective du synode épiscopal de l'automne. Il a discuté entre autre sur les conditions du partnership de l'homme et de la femme dans l'Eglise. Voici l'essentiel de sa réflexion.

« La parabole de l'enfant prodigue (Luc 15, 11-32) est dans notre discussion une sorte de clé pour la compréhension profonde de la notion de réconciliation.

... C'est en se fiant à l'amour de son père que l'enfant prodigue retourne vers lui... Le père confirme à celui qui lui est revenu sa qualité de fils... Mais le second fils, qui est toujours resté auprès de son père, se targue jalousement de sa bonne conduite et de ses droits. C'est le père qui les réconcilie ; il n'y a pas de réconciliation sans lui.

... Si nous reportons la parabole de l'enfant prodigue sur l'Eglise, qui — de même que chacun d'entre nous — revêt tantôt le rôle du père, tantôt celui de l'enfant prodigue ou du second fils, nous devons admettre qu'elle court souvent le risque de se prévaloir des droits du fils présumé bon. Elle ferait sans doute bien de s'interroger si elle ne s'est pas trop affranchie, elle aussi, et si peut-être elle ne se trouve pas quelquefois dans la situation de « l'enfant prodigue » ; cette mise en question préparerait le terrain, dans une disponibilité et une vulnérabilité nouvelles, à une nouvelle Pentecôte. C'est l'esprit qui prime les cœurs.

Nous nous sommes basés sur plusieurs textes parmi les écrits de Roger Schutz de Taizé (1) pour méditer et discuter quelques aspects de la réconciliation, en particulier dans la perspective du partnership de l'homme et de la femme dans l'Eglise.

« Si l'on veut pratiquer la réconciliation, on ne peut perdre une seule minute de son temps ni la plus petite partie de son énergie à chercher à savoir qui a raison et qui a tort. Ce qui importe, c'est de réaliser la réconciliation à l'instant même ».

La réconciliation immédiate ne peut se faire que de personne à personne ; la vie quotidienne offre un champ d'essai préparant au cadre plus vaste de la société et de l'Eglise.

Le point décisif est que je vive en paix avec moi-même et que je n'élève pas de mur entre moi et les autres. Il me faut disponibilité et vigilance pour ce qui se passe autour de moi en cet instant. Réconciliation ne peut cependant signifier que l'on déclare juste ce qui est injuste et injuste ce qui n'est que justice. Mais je puis être prêt à la réconciliation tout en sachant avoir subi une injustice — je puis continuer là où j'aimerais plutôt m'arrêter à cause de l'injustice subie. Contribuer à la réconciliation signifie aussi pouvoir supporter une injustice — la prendre sur soi.

« Une réconciliation sans justice ne s'élèvera jamais au-dessus d'un compromis. — La Vierge Marie avait déjà annoncé les profondes transformations qu'allait déclencher la venue du Christ dans l'histoire de l'humanité. « Les puissants seront abaissés. Les pauvres seront élevés ».

Qui sont les puissants et qui les pauvres dans l'Eglise ? De nombreuses réponses sont sans doute possibles. L'une d'elles pourrait

(1) Les citations en italique sont de Roger Schutz, extraites de : *Taizé Vertrauen, Versehen, Versöhnen. Aus Schriften von Frère Roger*. Christophorus-Verlag 1983.

être celle-ci : les femmes sont beaucoup plus largement représentées que les hommes dans les services de l'Eglise, mais elles sont pour une large part absentes des organes de décision de l'Eglise. Elles n'ont donc pour ainsi dire pas voix au chapitre et ne participent pas au pouvoir. Le droit de participation et de décision, ainsi que la reconnaissance de celles qui sont les « pauvres » dans l'Eglise est une urgence. Il ne s'agit pas de perdre quoi que ce soit, il est bien plutôt question de justice, sans laquelle une véritable réconciliation ne peut se faire. Si Dieu est à la fois père et mère et s'il a créé l'être humain à son image, en tant qu'homme et femme, alors il faut une position égalitaire de l'homme et de la femme dans l'Eglise. Il n'y a pas de réconciliation sans justice et solidarité.

L'inconciliabilité est souvent vécue au travers d'une supériorité par le savoir, qui devient un abus d'autorité. C'est souvent la leçon au lieu du dialogue, la foi n'est pas communiquée en partage. Les sermons sont souvent des cours plutôt que la parole de Dieu qui donne vie, plutôt que le témoignage de l'esprit de réconciliation.

« Même s'il est primordial de comprendre l'autre dans son être différent : s'en contenter, c'est s'enliser dès la première étape. La réconciliation, ce n'est pas encore cela. »

En voulant tout « harmoniser » on ne sert pas la réconciliation, on risque de brouiller et de fausser la vision claire et critique des choses, au lieu de comprendre et de continuer sur la voie de la réconciliation.

L'Eglise institutionnelle a, dans l'intervalle, mis sur pied nombre de commissions et préparé plusieurs documents qui se rapportent à la femme.

Cette réflexion sur la femme et sa situation dans la société et dans l'Eglise est certes importante. Mais il ne faut pas en rester là ; des démarches doivent être poursuivies qui aillent au-delà.

Dans le « combat » quotidien pour la réconciliation, la tentative renouvelée de comprendre l'autre est ressentie comme un puissant moyen de surmonter ses propres tensions. Et puis : ce que je fais pour l'autre, je l'attends aussi de lui.

« Nous contribuons nous-mêmes à la division si nous acceptons que se constitue une Eglise de jeunes ou une Eglise d'une certaine classe ou une Eglise de pauvres, une Eglise d'une certaine race ou une Eglise d'élites intellectuelles ou autres. »

Nous ne voulons pas nous accommoder d'une Eglise de caractère éminemment masculin, mais nous ne visons pas non plus à une « Eglise de femmes ». Nous voulons, dans un esprit de conciliation, rechercher le dialogue avec les hommes et les femmes à tous les niveaux et travailler ensemble pour une Eglise réconciliée où les hommes et les femmes auront la place répondant à leur identité...

« Se refuser à toute suspicion des autres pour contribuer à la réconciliation d'êtres divisés, cela exige le combat pour un commencement permanent et toujours renouvelé mené d'un cœur pur, jamais par calcul ou par le biais de compromis ou de conventions passées sous la main. »

Ceci renferme un programme complet de vie chrétienne : « Combat pour un commencement permanent et toujours renouvelé mené d'un cœur pur... » Pourquoi un programme aussi fascinant a-t-il autant de mal à se « vendre » dans notre entourage ?

Seul notre cœur réconcilié nous permet d'être le ferment de la réconciliation. Combat et contemplation sont ainsi conciliables.

« La recherche de la réconciliation ne mène jamais par des sentiers faciles. Si elle insensibilisait, si elle engourdissait les énergies, si elle paralysait par la résignation, alors elle serait le contraire d'une possible réconciliation. »

La réconciliation peut commencer pendant une controverse, en prêtant l'oreille à son interlocuteur, en comprenant mieux. Il serait à souhaiter que nous eussions le courage de la controverse dans notre Eglise prospère et engourdie. Ce n'est pas une voie facile, certes.

Nous ne devons pas nous laisser décourager dans notre travail pour une nouvelle communauté d'hommes et de femmes dans l'Eglise, si épineux et apparemment sans succès soit-il.

Quitter l'Eglise, lui tourner le dos, cela ne peut être une solution pour ceux qui sont prêts à la réconciliation.

« Tu as pour tâche d'anticiper la réconciliation dès cet instant. Anticiper, c'est poser un signe d'espoir, c'est vivre dès à présent ce que l'on espère. »

Nous cherchons à vivre dès à présent comme si le diaconat de la femme existait déjà. Par notre action dans notre vie personnelle, dans le groupe, dans la communauté, nous posons des jalons d'espérance. »

Un comité Femmes-Évêques

Le document sur « *La Réconciliation entre les femmes et les hommes dans l'Eglise Catholique canadienne* », remis par le Comité canadien sur le rôle de la femme dans l'Eglise a été accueilli favorablement par le Conseil exécutif de la Conférence des Evêques catholiques du Canada (CECC) et par les membres du Comité du Synode. Les évêques ont reconduit pour une autre année le mandat de ce comité, composé de neuf femmes et de deux évêques, sous la présidence d'Elisabeth Lacelle d'Ottawa et ils ont accepté le texte que celui-ci a préparé pour constituer l'essentiel de leur intervention au prochain Synode sur la Réconciliation.

Ce comité a travaillé dans la confiance, celle des évêques et celle des femmes et a puisé à la source même d'une quantité incroyable de documents envoyés par des femmes et des groupes depuis un an. « Comme une Eglise inconnue qui se met à bouger », dit Elisabeth. « Par moment, c'est merveilleux et vertigineux. Il nous faudra du souffle. A l'Eglise, il faudra du souffle... » Elle confiait par ailleurs à Denise Robillard, écrivant sur le sujet un article fort bien documenté dans *Le Devoir* du 5 juillet 1983, que le document élaboré, et encore confidentiel, « l'avait été à partir de 300 témoignages venus d'un millier de femmes. Il reprend à son compte la perspective théologique de la lettre de Paul aux Galates, affirmant qu'il n'y a plus « ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme ». Dans cette perspective, la réconciliation entre les femmes et les hommes est définie en termes d'égalité ».

Depuis 1970, un aboutissement.

Ce comité, et la confiance dont il jouit, le dialogue profond qu'il a entrepris — « Nous avons pu parler avec les évêques », disait Elisabeth, « ce que nous avons dit est peut-être difficile à dire et à entendre, mais c'est une parole de vie » —, ce comité, créé en juin 1982 et qui a mandat jusqu'en 1984, n'est pas né du hasard. Il est le fruit d'un vrai souci des évêques, d'une pratique de dialogue entre les femmes et eux, et d'une logique d'engagement de la conférence canadienne à l'Eglise universelle, depuis le synode de 1971. On n'oublie pas que leur première intervention courageuse aboutit alors au vote de cette

résolution : « Nous voulons que les femmes reçoivent leur propre part de responsabilité et de participation dans la vie communautaire ainsi que dans l'Eglise » ; résolution, que toute la mauvaise volonté apportée à Rome à diriger la nouvelle commission de la Femme dans une impasse, a malheureusement fait avorter (M.-Th. L.C. *Les Etudes* juin 1976). Par l'Eglise romaine, les évêques canadiens n'ont pas été entendus non plus lorsqu'en 1980, au synode sur la famille, Mgr Lebel affirma en leur nom que « l'état de soumission et d'oppression que subit la femme dans le monde est une situation de péché, le résultat du péché originel... donc quelque chose à corriger » (FHE, n° 3, p. 20 ; n° 8, pp. 11-12).

Fécondité dans l'Eglise canadienne.

Il n'empêche que la pratique bien établie de consultations à grande échelle auprès des femmes depuis 1970, d'enquêtes, sondages, dialogues à des niveaux multiples, a conduit l'Eglise canadienne à une pastorale de confiance avec les femmes et de renouveau, grâce à celles-ci, d'une qualité et densité rares, se concrétisant du reste par la nomination de femmes à des postes importants. (FHE, n° 9, *Des évêques s'engagent*, pp. 3-5).

Dans la même ligne, Mgr Raymond St-Gelais, un des deux membres-évêques du comité actuel, déclarait au *Devoir* être frappé par la sincérité et l'absence d'agressivité de ces femmes, par le sérieux de leurs recherches, par leur souci de se faire l'écho de femmes qui souffrent dans l'Eglise. « Le mouvement des femmes a trouvé un écho dans le cœur des évêques. On ne peut encore prévoir la voie qu'il empruntera dans l'Eglise, mais nous devons en venir à poser des gestes ».

Nos sœurs canadiennes envers leur Eglise et leurs évêques ? Les évêques canadiens envers le souci de toute l'Eglise en synode ? Un engagement profond, sérieux, tenace qui fait lever l'espérance dans le cœur de beaucoup. En soi, déjà, par la densité du dialogue accompli, c'est une voie de réconciliation entre femmes et hommes dans l'Eglise. Puissent d'autres s'y engager avec le même cœur, la même assiduité et la même compétence !

Eglises chrétiennes, longue marche vers l'unité

La VI^e Assemblée du Conseil Œcuménique des Eglises vient de se tenir à Vancouver. Denise Peeters en trace les grandes lignes avant de s'attacher plus spécialement à la question des femmes. On trouvera page 24 le texte d'une lettre adressée par 30 femmes catholiques à la Délégation du Saint-Siège à cette Assemblée.

Au lendemain de la clôture d'une réunion qui a duré 18 jours et rassemblé plus de 4.000 chrétiens et chrétiennes de tous les coins du monde, il est trop tôt pour pouvoir évaluer avec certitude ce que la 6^e Assemblée du Conseil Œcuménique des Eglises (COE) représentera, dans la vie du Conseil et pour l'avenir de l'unité des Eglises. Plusieurs éléments portent à croire cependant que, dans cette longue marche vers l'unité, Vancouver 1983 constituera une étape sinon décisive, du moins prometteuse.

Essayant de résumer ces éléments en quelques mots clés, en vue d'articuler une première réflexion, le premier mot qui s'impose, semble-t-il, est celui de PARTICIPATION.

Participation, non plus considérée seulement comme l'exigence de groupes marginalisés, mais comme un problème théologique sérieux, se fondant sur l'enseignement, les images et exemples dont les Ecritures sont pleines, et qui mettent en lumière la place de la participation dans le Royaume de Dieu. La vie même du Christ n'est-elle pas le plus grand exemple de la valeur qu'il accorde à la participation? Le Royaume qu'il prêche est pour tous; il invite les enfants, les femmes, les pécheurs, les malades, les infirmes, les marginaux, les mendiants à se joindre en égaux à tous les autres pour participer au Royaume de Dieu et à mettre leurs dons au service de la communauté tout entière. Et

l'Eglise du Nouveau Testament est conçue comme une «*koïnonia*», mot qui souligne l'importance de la participation. Sur de pareils fondements, la participation a été l'une des huit questions qui constituaient le travail des délégués durant l'Assemblée. «*J'existe parce que je participe*», disait une femme africaine. «*Tous les êtres humains doivent participer constamment à l'édification du monde, pour s'accomplir dans l'histoire comme sujets responsables de leurs actes*» soulignait une théologienne d'Amérique Latine, et, dans son discours inaugural, Philip Potter démontrait magistralement cet aspect de participation dans l'édification de la «*maison de pierres vivantes*» que doivent devenir les Eglises et le monde.

Il n'y eut pas que des discours et des paroles à propos de participation, mais aussi des actes. Et cela a commencé bien avant l'Assemblée, que ce soit par le programme d'études bibliques proposé à toutes les Eglises-membres, ou, surtout, par le programme étendu des «*visites amicales*» rendues à ces mêmes Eglises dans tous les coins du monde par des «*teams œcuméniques*» organisés par Genève. Ces visites se sont révélées être un tel succès qu'une des premières recommandations de l'Assemblée au C.O.E. fut de maintenir et d'intensifier ce programme-visites pendant la période qui s'étendra de Vancouver à la prochaine Assemblée.

Participation également au niveau des délégations des Eglises-membres à l'Assemblée : jamais une Assemblée n'avait été aussi représentative que celle-ci, avec 29,49 % de femmes, 13,44 % de jeunes, 52 % de ministres ordonné(e)s face à 48 % de laïcs (1). Les handicapés, qui avaient mené une action, depuis Nairobi, pour se faire reconnaître et « participer », dans leurs Eglises, étaient également présents dans de nombreuses délégations. Et, fait nouveau, des enfants ont pris part à beaucoup de manifestations et célébrations au cours de l'Assemblée, après avoir participé à un envoi volumineux de dessins réalisés dans un grand nombre de pays.

Une participation marquante également, puisque l'on se trouvait au Canada, a été celle des Indiens de la Côte Ouest. Et non seulement par le folklore des différentes manifestations — comme le présent fait au COE d'un immense totem de 15 mètres de haut érigé solennellement un soir près de la tente du culte, ou comme la cérémonie du feu qui fut allumé un premier matin à l'aube et entretenu tout au long de l'Assemblée par des membres de la tribu des Musqueam (2) —, mais aussi et surtout par la part active qu'ils ont prise aux débats de l'Assemblée, exposant les nombreux problèmes qu'ils ont avec le gouvernement pour faire reconnaître leurs droits à leur territoire et à une participation égalitaire à la vie des citoyens canadiens.

Participation intense des chrétiens et chrétiennes, non seulement de Vancouver, mais de plusieurs provinces du Canada et états USA, grâce aux programmes spéciaux mis en place à l'Assemblée pour les « visiteurs » ou pour le « public » ; grâce aussi au relais assuré par la télévision canadienne, de 8 h du matin à 18 h, tous les jours, de tous les travaux de l'Assemblée, diffusés par câble pour Vancouver et la région, par satellite pour l'ensemble du Canada et une bonne partie des Etats-Unis. Participation des Eglises-membres canadiennes dans la préparation (5.000 sacs « fourre-tout » confectionnés par leurs soins et donnés aux délégués ainsi que plus de 4.000 coussins pour la salle des pléniers). Sans parler du programme des « familles-hôtes » pour chaque délégué, des visites aux différentes paroisses de la ville de Vancouver pour participer au culte domi-

nical, ni de la participation massive de 15.000 personnes à la cérémonie officielle d'ouverture, au stade de Vancouver, le 24 juillet.

Célébrations vivantes.

D'autres mots clés, pour résumer Vancouver, seraient PRIERE ET CELEBRATIONS. L'Assemblée a vraiment trouvé son unité dans les cultes et les prières en commun. La tente dressée au milieu du campus — un pis-aller pour les organisateurs qui auraient préféré que les prières se fassent dans le lieu même du travail — est rapidement devenue le symbole émouvant et chargé de sens de ce peuple pèlerin en recherche d'une unité difficile, mais qui la trouvait et la vivait dans l'enthousiasme (au vrai sens du mot, c'est-à-dire « possédé à l'intérieur par l'Esprit de Dieu », comme le faisait remarquer Pauline Webb, une pionnière du C.O.E.) chaque fois qu'il se trouvait rassemblé dans l'immense nef jaune et blanche (3). On peut dire que le Comité de liturgie et tous ceux et celles qui ont pris part à l'élaboration des liturgies quotidiennes ou des manifestations extraordinaires, comme la veillée de prière pour la paix ou la « liturgie de Lima », ont réussi cette gageure d'intégrer réellement et en profondeur les cultures et les réalités vécues des différents peuples et pays représentés au C.O.E. Le manuel liturgique de l'Assemblée en est un témoignage, et devrait être largement utilisé dans nos communautés ecclésiales.

A côté de ce lieu vibrant de célébrations en commun, il y avait une modeste chapelle, celle de l'Eglise presbytérienne du campus, dans laquelle avait lieu une prière ininterrompue mais silencieuse, nuit et jour, assurée par des volontaires de l'Assemblée ou extérieurs à elle. Témoignage différent mais efficace de la valeur accordée à la rencontre avec Dieu dans la prière, au milieu du travail intense d'une Assemblée.

Théologie existentielle.

Un autre élément positif de l'Assemblée pourrait se résumer par ces mots : l'exigence d'une THEOLOGIE EXISTENTIELLE (4) faite par ceux et celles qui vivent des réalités différentes suivant leurs races, leurs cul-

(1) Ce sont les pourcentages calculés sur les inscriptions. Les chiffres de présences effectives à l'Assemblée donnent des pourcentages légèrement inférieurs.

(2) Cette tribu vivait sur le territoire occupé maintenant par l'Université de Colombie Britannique, qui recevait la 6^e Assemblée C.O.E.

(3) Tout le monde semblait ignorer, à Vancouver, que le jaune et le blanc sont les couleurs du Vatican... sauf le fabricant de la tente qui, prévoyant la visite de Jean-Paul II au Canada en 1984, avait sans doute voulu faire d'une tente deux coups !

tures ou leur situation sociale, économique et politique et qui, à partir de là, construisent leur discours sur Dieu et leur relation à lui. C'est en fait encore de participation qu'il s'agit, et cela fut exprimé avec force, tout au long de l'assemblée, parfois très explicitement, d'autre fois plus implicitement, dans des recommandations ou des directives : la volonté du peuple de Dieu de se réapproprier la Parole, de se donner une base théologique à l'appui des actions ou programmes entrepris, et de faire « sa » théologie à partir du vécu de son existence, différent suivant les lieux où il se trouve. C'est bien plus qu'une théologie simplement contextuelle, parce que celle-là peut encore être faite par d'autres qui ne sont pas vraiment insérés dans le contexte dont ils parlent. Si certains théologiens ou théologiennes ont bien compris cette revendication, comme par exemple la théologienne d'Allemagne de l'Ouest, Dorothée Sölle, qui a dit que « si nous ne donnions pas la parole aux pauvres, en Occident, nous faisons une théologie de l'apartheid », d'autres ont peut-être réagi d'une manière plus défensive. On songe par exemple aux réactions assez vives de plusieurs membres de la Commission « Foi et Constitution » à la proposition de formation d'un comité de théologie qui vérifierait les documents et programmes du COE avant leur diffusion. Proposition qui émanait de plusieurs groupes, après une semaine de travail, et qui a été finalement adoptée dans les directives finales. Peut-on parler d'une « tension » entre clergé (experts) et laïcs ? S'il faut absolument parler de « tensions » dans une Assemblée comme celle du COE, cette dernière semble plus réelle et significative que la tension entre « droite » et « gauche » que les journalistes de la grande presse, déformés par la politique et peu familiers avec la théologie, mettent en vedette dans leurs comptes rendus. Quand on constate que le nouveau Comité Central élu à Vancouver comprend près de 60 % de personnes ordonnées, et qu'après de longues « manœuvres », c'est finalement un Evêque qui présidera ce Comité, alors qu'un candidat laïc semblait devoir l'emporter, on pourrait interpréter ces signes comme une certaine reprise en mains de la « hiérarchie », face à une poussée du « peuple ». Mais il faut se garder des interprétations hâtives ou simplistes...

Pour terminer, le sigle-clé de Vancouver a été sans conteste le B.E.M., ainsi que l'on désigne l'accord signé à Lima en janvier 1982, à la réunion de la Commission FOI ET CONSTITUTION (5), sur le Baptême, l'Eucharistie et le Ministère. C'est l'aboutissement de 50 ans de patientes et difficiles négociations entre les Eglises membres du C.O.E. auxquelles il faut ajouter les représentants officiels de l'Eglise Catholique romaine qui prirent d'ailleurs une part importante à ces discussions. Cet « accord de convergences » constitue une étape très remarquable dans la longue marche vers l'unité, non seulement en lui-même, mais aussi par la façon dont il est reçu par les Eglises-membres. Par la voix de leurs délégués à Vancouver, celles-ci ont demandé — et obtenu — qu'un processus de réception et d'étude du document similaire à celui employé pour « l'Etude sur la communauté des femmes et des hommes dans l'Eglise » soit mis en place pour le BEM, avant la ratification définitive qui aura lieu en 1985. Ceci pour permettre une meilleure participation — encore ! — de la base à cet accord considéré comme essentiel pour l'avenir de l'unité. Cet accord trouve une concrétisation dans une liturgie eucharistique qui fut célébrée à Lima au moment de la signature, par la Commission Foi et Constitution, et qui le fut aussi à Vancouver, le dimanche 31 juillet. Cette célébration a été un des sommets de l'Assemblée, et ceux et celles qui y ont participé n'oublieront pas la joie, la ferveur, l'émotion et l'allégresse exprimées dans des retrouvailles et un partage qui semblaient impossibles il n'y a pas si longtemps. Il est à souhaiter que beaucoup d'autres chrétiens et chrétiennes fassent cette même expérience dans un avenir proche : elle fait plus, pour un rapprochement, que tous les discours du monde !

Il est certain que ce rapide essai de synthèse ne fait pas justice à beaucoup d'autres événements de l'Assemblée, à ses engagements dans les questions de paix et de justice, par exemple, à ses conclusions et recommandations finales. Il faudra y revenir. Le recul du temps et les suites données à l'Assemblée diront si Vancouver 1983 et son affirmation « Jésus-Christ vie du monde » auront été un moment vraiment important de la longue marche vers l'unité.

(4) En anglais « vital theology », qu'il ne faut pas traduire par théologie vitale... on pourrait dire aussi « théologie du vécu ».

(5) La Commission Foi et Constitution comprend actuellement 129 membres et permanents, dont la répartition s'établit comme suit : 33 Réformés, 22 Luthériens, 13 Méthodistes, 8 Baptistes, 23 Orthodoxes, 14 Anglicans, 1 Vieux Catholique (pour les Eglises-membres), 13 Catholiques romains, 1 Pentecôtiste et 1 Adventiste (pour les Eglises non-membres).

Les femmes et le C.O.E.

Pour celles qui avaient pris part à la Consultation du C.O.E. (à Berlin en 1974) « Le sexisme dans les années 70 », l'Assemblée de Vancouver semblait matérialiser rêves et espoirs les plus audacieux ! Songez donc : une femme prêchant au culte d'ouverture de l'Assemblée, une autre présidant la cérémonie officielle d'ouverture devant 15.000 personnes au stade de Vancouver, des femmes en charge de responsabilités, à tous les niveaux, dans le déroulement du travail ; deux femmes encore, officiant au côté de l'Archevêque Runcie, lors de la liturgie eucharistique du 31 juillet et plus une trace de sexisme dans le langage officiel des rapports, documents, prières ou hymnes durant les cultes... C'était presque incroyable... D'autant que ce changement était reçu d'une façon tout à fait naturelle, personne ne songeant à s'étonner ou à mettre en question cette participation (presque) égalitaire. Il faut dire qu'elle était de qualité et donnait largement raison aux revendications des pionnières de Berlin ou de Nairobi. Que ce soit la fougue et la chaleur persuasives de Pauline Webb dans son homélie du 24 juillet, la « présence » indéniable de Lois Wilson sur l'immense podium du Coliseum, l'autorité, la précision, la concision de toutes celles qui sont intervenues, à titre divers, dans leurs différentes attributions : Jean Skuse, en tant que vice-modératrice du Comité Central, président plusieurs plénières, Domitilla Barrios (Bolivie) et Darlene Keju (Iles Marshall) apportant leurs témoignages émouvants, Helen Caldicott, médecin et militante anti-nucléaire, Dorothee Sölle, théologienne de l'Allemagne de l'Ouest, ainsi que tant d'autres, plus anonymes mais tout aussi efficaces, qui présidèrent les « cluster groupes » où aboutissaient les travaux des 60 et quelques petits groupes de réflexion, sans compter les 4 femmes responsables des travaux sur les 8 questions de l'Assemblée, et les nombreuses intervenantes dans les liturgies, les plénières, les forums, etc., etc., toutes ont fait preuve d'une maîtrise tout à fait remarquable.

Il a fallu sortir de cette euphorie un peu démobilisante quand la première proposition

des Comités des Nominations au Comité Central a été faite, et que l'on s'est rendu compte que 26,2 % de femmes seulement étaient proposées alors que le chiffre de 30 % (une étape vers les 50 %) avait été admis pour les élections 1983.. Ce qui signifie que la bataille n'est jamais gagnée, et que les stratégies mises en place depuis Berlin et Nairobi ne doivent pas se relâcher. Car on peut affirmer que ce sont bien ces stratégies de « harcèlement », jointes aux travaux et à la prise de conscience réalisés dans l'étude sur la Communauté des femmes et des hommes dans l'Eglise, à travers le monde entier, qui ont permis à l'Assemblée de Vancouver d'être vraiment la reconnaissance et la consécration d'une participation des femmes à la vie de l'Eglise. Mais c'est au niveau des Eglises locales que le problème demeure. « Quand il s'agit de nommer des délégué(e)s, remarquait Annie Jiagge (Ghana) une des 6 « Présidents » du COE, de Nairobi à Vancouver, les Eglises pensent toujours en premier aux Evêques ou aux modérateurs. « La solution, long terme, est donc d'avoir plus de femmes dans les positions de « leadship » des Eglises » commentait, après elle, le secrétaire général adjoint du COE, Konrad Raiser.

La réaction de nombreuses femmes catholiques romaines assistant à l'Assemblée de Vancouver fut très caractéristique : émerveillées de voir la participation réelle de leurs sœurs à une telle assemblée, elles n'ont pas manqué de faire la comparaison avec leur situation au sein de leur propre Eglise... Une trentaine de ces catholiques, réunies un soir à l'initiative d'une responsable (catholique) de la Source, lieu de rencontre des femmes durant l'Assemblée, ont rédigé une déclaration que, respectueusement, elles préférèrent remettre à la Délégation du Saint-Siège présente à Vancouver, plutôt que de la confier à la presse journalière de l'Assemblée. Inutile de dire qu'aucune réponse n'est venue, de la part de la Délégation... Vous lirez page 24 le texte de cette déclaration.

Denise PEETERS, Bruxelles.
(Vancouver, 15 août 1983)

Flux et reflux

C'est, finalement, tout un dossier qui s'est constitué spontanément à partir d'informations reçues des États-Unis. Mais, au-delà des événements particuliers — engagement des Bénédictines au cours de leur chapitre général, consignes récentes du Pape visant les religieuses américaines, affaire Mansour, soutien et protestation féministes — l'enjeu se dessine, capital. Il s'agit du respect des libertés de conscience, de la mission de l'Église par une participation de ses membres dans des engagements divers, du respect de l'autonomie responsable des congrégations religieuses et, de toute évidence, du respect des femmes et de leur vocation chrétienne lorsque l'expression de leur dignité passe par une libération nécessaire.

DES BÉNÉDICTINES S'ENGAGENT

POUR LE FÉMINISME CHRÉTIEN

« La femme doit prendre conscience à fond de qui elle est ; elle doit avoir la possibilité d'exprimer sa propre réalité, de revendiquer sa propre expérience et de définir sa propre valeur et son propre but. La définition des femmes par les hommes est incomplète et souvent erronée ».

Voici une des affirmations contenues dans une prise de position (1) votée par le chapitre général, tenu en juin 1982, de la fédération de Ste Scholastica, qui regroupe 25 monastères de Bénédictines aux États-Unis et au Mexique, dans lesquels vivent 1.600 moniales.

« Aujourd'hui nous sommes confrontées, particulièrement en tant que femmes, à un nouveau défi. Partout dans le monde, des femmes insistent sur la reconnaissance de leur dignité humaine, sur la reconnaissance de leurs droits en tant qu'être humain, sur le développement de leurs rôles et sur la même plénitude d'épanouissement qui est considéré comme allant de soi par les hommes, porteurs de la culture ambiante. Elles demandent l'éducation, la pleine participation dans

les structures religieuses et sociales, l'égalité des chances et des récompenses sociales. Les femmes forment la majorité des pauvres, des illettrés, des sans-pouvoir du monde entier.

Nous, femmes bénédictines, apportons à cette réalité une histoire d'autonomie, d'autorégulation, d'accomplissement professionnel, de privilège social et d'assurance. Mais nous apportons aussi notre expérience de limites. Nous avons connu — entre autres — l'inégalité de droit canonique, des restrictions sacramentelles, des obstacles institutionnalisés à l'éducation.

Nous sommes, dans ces conditions, peut-être exceptionnellement préparées à prendre la parole sur ce problème, à partir de notre préoccupation pour les femmes dont la position peut les empêcher de s'exprimer elles-mêmes sur ce sujet. »

En ce qui concerne la place de la femme dans la Société, le document affirme : « En général, les femmes ont été appréciées pour leurs contributions en tant que mères et épouses, mais non pas pour leur pleine valeur

(1) Texte publié dans « Origins », mars 1983.

en tant que personnes. Par conséquent, elles ont été victimes d'une banalisation ainsi que d'injustice économique et sociale.

L'histoire des Bénédictines étant caractérisée par « la vigueur, la compétence, l'inventivité et les capacités naturelles des femmes », le document conclut en disant : « Nous avons l'obligation d'utiliser ces mêmes dons aujourd'hui pour l'amélioration du statut des femmes, pour accomplir un ministère pour elles et avec elles, pour être ouvertes au mouvement des femmes, pour donner forme à des initiatives ponctuelles, à l'indépendance financière et au plein épanouissement humain.

L'Eglise doit reconnaître la dimension féminine au ministère et l'expérience des femmes comme source de sa théologie. Nous voulons encourager les sœurs dans nos communautés à travailler dans ces deux directions...

... Nous réaffirmons, en l'élargissant, la prise de position du chapitre général de 1978, selon laquelle « notre conscience de solidarité avec les femmes partout dans le monde nous conduit à mettre en question et à inviter à rendre des comptes les systèmes qui maintiennent l'oppression des femmes », aussi bien l'oppression des autres que celle de nous-mêmes. »



LES RELIGIEUSES AMÉRICAINES

OBJET D'INQUIÉTUDE DU PAPE

« L'inquiétude du pape sur les religieux américains » : tel est le titre d'un bref article publié dans La Croix du 29 juin 1983 (1). Si le contenu de l'article offre quelques indications exactes sur ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis concernant la vie religieuse, le titre induit en erreur. Personne ne s'y trompe aux Etats-Unis. L'objet d'inquiétude du pape ne s'applique pas aux religieux-hommes, mais aux religieuses.

Depuis son voyage aux Etats-Unis en octobre 1979, Jean-Paul II reste perplexe quant aux types de religieuses qu'il a rencontré là-bas, en commençant avec Sœur Theresa Kane. Celle-ci a profondément bouleversé le pape lorsqu'elle a fait son allocution de bienvenue le 7 octobre de cette année-là. On s'en souvient, en tant que présidente de la Conférence des Supérieures Majeures représentant plus de 100.000 religieuses américaines, elle avait été invitée par l'épiscopat à accueillir le pape en leur nom. Voici l'une des phrases clé de son adresse :

« En tant que femmes, nous avons réfléchi sur ces (vos) paroles. Notre réflexion nous a conduites à dire que, dans ses efforts pour être fidèle cet appel au respect et à la dignité de toutes les personnes, l'Eglise doit répondre en donnant la possibilité aux

femmes d'accéder à tous les ministères de notre Eglise. »

Surpris, le pape n'a pas su répondre à la demande de Sœur Theresa, mais s'est contenté de quelques mots vagues sans importance.

Depuis lors, d'autres événements ont eu lieu qui semblent avoir convaincu le pape qu'il est bien temps de freiner l'évolution, à ses yeux dangereuse, des sœurs américaines. Cela ne lui plaît guère de voir des religieuses en civil, vivant d'une façon qui diffère peu de celle des laïcs, s'engageant dans divers mouvements contre l'oppression et l'injustice sociale ainsi que contre la politique actuelle du gouvernement américain en ce qui concerne les armes nucléaires et ses interventions en Amérique Centrale. Plus particulièrement, c'est la vision des religieuses dans des postes d'Etat qui le déconcerte (2).

(1) Cf. aussi, « Les religieuses américaines déchirées », *La Croix* du 23 août 1983 et « Quand évêques et religieux dialoguent », *La Croix* du 25 août 1983.

(2) Par exemple, Sœur Agnès Mansour, Directeur des Affaires Sociales pour le Michigan, Sœur Marie Madonna Ashton, Commissaire de Santé pour le Minnesota et Sœur Arlène Violet qui s'est présentée sous l'étiquette républicaine au poste de procureur général de l'Etat de Rhode Island l'automne dernier.

Directives générales : remise au pas.

Pour toutes ces raisons donc, le pape a mandaté la Congrégation des religieux de préparer un document précisant les éléments essentiels de la vie religieuse « active » selon les normes du magistère de l'Eglise. Ce texte, daté le 31 mai, a été envoyé aux évêques américains ainsi qu'à toutes les congrégations religieuses d'hommes et de femmes.

L'introduction situe le document : après 20 ans d'expérimentation, voulue et encouragée par Vatican II (*Ecclesia Sanctae II*) pour le renouvellement de la vie religieuse, le moment est venu de mettre un terme à cette période spéciale d'expérimentation avec la mise en œuvre des nouvelles constitutions que chaque congrégation a rédigées et a soumises à la Curie pour son approbation. L'introduction ajoute que ce nouveau départ doit être aussi l'occasion d'entendre l'appel pastoral de Jean-Paul II « pour évaluer objectivement et avec humilité les années d'expérimentation afin de reconnaître non seulement les éléments positifs mais aussi les déviations qui les ont marquées. »

Le texte lui-même présente une vision de la vie consacrée apostolique qui ne varie guère du modèle classique : vie menée en commun sous l'autorité d'une personne qui réside normalement dans la même maison, régularité d'horaire avec ses aires de silence, de prière et de récréation en commun, etc. Il insiste aussi sur la nécessité pour les personnes consacrées de « porter le costume religieux distinctif de leur ordre » afin de distinguer les religieux des autres et d'être un signe de leur consécration spéciale. Quant à l'engagement des membres des congrégations actives dans la mission de l'Eglise, il diffère de l'action des laïcs en ce sens que celles-ci restent soumises à l'autorité directe de la hiérarchie. C'est pourquoi le texte poursuit : « la personne appartenant à un groupe apostolique est elle-même « apostolique » en raison de son obéissance religieuse, contrairement aux laïcs qui peuvent ou qui ne peuvent avoir un « apostolat ».

Le document insiste également sur le fait que les congrégations religieuses dépendent d'une manière spéciale de la hiérarchie et que ses membres doivent, pour cette raison, obéir au Saint Père en tant que supérieur suprême au nom de leur vœu d'obéissance. Pas plus que les clercs, les personnes consacrées ne doivent accepter des postes d'Etat qui impliquent l'exercice de pouvoir civil (Nouveau Code, 285, 3 et 672). Finalement, il parle de l'importance de ramener à l'obéissance à l'Eglise ceux qui ont un comportement non conforme à leur consécration religieuse.

Si le texte évite le juridisme et la dureté de ton souvent caractéristiques de ce genre

de document, et s'il offre l'éventualité d'une interprétation plus souple de certains points controversés, il passe entièrement sous silence les résultats des années d'expérimentation et de renouvellement des religieuses depuis Vatican II. On se demande s'il fallait réellement vingt ans d'ouverture pour produire un texte qui ne brille guère par sa nouveauté.

Lettre spéciale aux évêques des U.S.A.

Quelle que soit l'importance à long terme du document de la Curie romaine, l'intérêt des religieuses américaines risque de se porter beaucoup plus dans l'immédiat sur une lettre de Jean-Paul II datée le 22 avril 1983. Originellement adressée aux seuls évêques américains, elle est tombée dans le domaine public depuis sa publication (officielle ?) le 24 juin de cette année.

Dans sa lettre, le pape demande aux évêques de remplir leur devoir en tant que « protecteurs de la vie religieuse ». Il leur dit également qu'il a l'intention de traiter avec eux, lors de leurs visites « ad Limina » de cette année, certains aspects actuels de la vie religieuse en Amérique qui l'inquiètent. En particulier, le pape demande aux évêques de veiller sur les personnes consacrées qui n'observent plus les normes indispensables de la vie religieuse et/ou qui sont source de scandale pour les fidèles en raison des positions qu'elles adoptent contrairement à l'enseignement de l'Eglise. Le pape exprime aussi son grand souci devant la baisse de vocations, encourageant les évêques à tout faire pour que cette situation préjudiciable pour la mission de l'Eglise prenne fin. (Il faut aussi voir l'aspect positif : le déclin des vocations à la vie religieuse s'accompagne en Amérique d'une plus grande participation des laïcs aux responsabilités d'Eglise).

Pour aider les évêques dans leur « devoir pastoral » envers les congrégations religieuses, le pape demande la création d'une équipe d'études et nomme Mgr Quinn, l'archevêque de San Francisco comme « délégué pontifical », responsable de la commission en question. (Aucun religieux ou religieuse ne faisait partie de la commission). Les analyses qu'elle fera de la vie consacrée aux Etats-Unis seront soumises personnellement au pape.

Si la mise en place de la commission pontificale a été mal acceptée par les religieuses américaines y voyant un désaveu de la part du pape, ses travaux jusqu'ici donnent des raisons d'espérer. Les évêques ont invité sept autres personnes à participer à leurs discussions : quatre religieuses, deux prêtres et un frère religieux, une première rencontre entre les évêques et les supérieures majeures au

mois d'août laisse entendre un avenir fructueux pour la commission : on voit là une nouvelle chance pour l'Eglise américaine, une chance d'avoir plus de communication et de dialogue entre la hiérarchie et les religieuses.

Il est possible que le tableau que la commission dressera ne satisfera pas tout à fait le pape s'il refuse la diversité dans la vie religieuse telle qu'on la trouve sur la scène ecclésiastique américaine. Et il est vrai que l'évolution des religieuses aux Etats-Unis ne plaît pas à tout le monde, qu'elle choque des esprits peu à l'aise devant le spectacle des religieuses en prise directe avec la vie économique, politique et sociale du pays — engagements qui les mènent parfois à prendre position publique sur des questions délicates telles que l'avortement, les droits de l'homme, la politique étrangère du pays, etc. Les religieuses américaines connaissent de moins en moins les tâches remplies traditionnellement par « la bonne sœur ».

Cette étiquette, souvent péjorative, n'est pas employée ici avec légèreté. Beaucoup de religieuses américaines sont persuadées que c'est effectivement cette image-là qu'a le pape des femmes consacrées. Pour cette raison, elles pensent que ce sont surtout elles et les initiatives qu'elles ont prises depuis vingt ans, qui sont visées dans la lettre du pape aux évêques (Les congrégations d'hommes, beaucoup moins nombreuses, ne font pas de bruit dans leur ensemble). Elles se demandent si le pape n'est pas trop influencé par le type de religieuse qu'il a constamment rencontré dans son pays natal de Pologne : silencieuse, soumise, dévouée aux œuvres accomplies plutôt dans l'ombre que sur la place publique...

La foi vécue des sœurs.

Aux yeux des religieuses américaines, l'imposition d'un tel modèle serait un véritable désastre non seulement pour la vie religieuse

mais pour l'Eglise aux Etats-Unis. Les structures qu'elles ont créées depuis Vatican II les rendent beaucoup plus proches des gens avec lesquels elles travaillent, plus efficaces aussi en raison de leur adaptation aux exigences de la foi vécue de nos jours. Leurs qualifications professionnelles, souvent supérieures à la moyenne, sont admises et reconnues par tout le monde, même par ceux qui sont en dehors de l'Eglise. Finalement, les divers mouvements de spiritualité qui touchent actuellement un grand nombre de personnes aux Etats-Unis a produit chez elles aussi un grand désir de vivre l'Evangile authentiquement et en profondeur.

Les évêques américains savent tout cela. Ils ne savent que trop bien à quel point l'Eglise aux Etats-Unis dépend des religieuses, qu'ils ne peuvent se passer d'elles. Si beaucoup parmi eux aujourd'hui confessent avec un certain embarras qu'ils connaissent mal la vie religieuse féminine, ils ne sont pas prêts pour autant à sacrifier la forme qu'elle a pris en Amérique ces dernières années à un modèle moins adapté aux besoins de l'Eglise et de la société de leur pays — et moins attirant pour les jeunes américaines. On comprend alors le souhait si vif des supérieures majeures américaines : que l'occasion ouverte par les récents documents du Saint-Siège ait comme résultat un climat de plus grande disponibilité, d'écoute et de justice grâce au respect mutuel que l'on cherchera à faire régner dans les discussions.

A cela, on peut se permettre un dernier souhait : que le pape admette aussi la possibilité d'une diversité de modèles de la vie évangélique, mêmes nouveaux, inattendus — pas forcément conformes aux idées reçues (3). L'Esprit souffle là où il veut. Les expériences et les événements de ces dernières années prouvent que les religieuses américaines cherchent à le suivre, même en dehors des sentiers battus, s'il le faut.

(3) Cf. *Sudden Spring* par Lillanna Kopp (Sunspot Pub. 14 Alderway, Waldport, OO 97394). L'auteur est la fondatrice d'une nouvelle congrégation religieuse, probablement le groupe qui croit le plus vite du monde. Elle est non-canonique, sans couvent, investissements ou programme de retraite. Le lien entre les religieuses consiste essentiellement dans leur communauté de cœur et du service du prochain.

L'AFFAIRE MANSOUR... L'HONNEUR DE DÉSOBÉIR

Les religieuses américaines ainsi que beaucoup de chrétiens, hommes et femmes, sont inquiets. Ils pensent que les événements touchant une religieuse ces derniers mois risquent d'avoir des répercussions graves sur la vie religieuse féminine aux Etats-Unis, voire un peu partout dans le monde.

Les quelques échos que l'on peut en trouver jusqu'ici dans la presse française (1) ne vont pas au-delà de courts reportages — ce qui risque parfois de provoquer certains malentendus en raison de la complexité des choses : il s'agit bien d'un simple refus de la part d'une religieuse d'obéir à ses supérieures et de son exclaustation forcée. Ce que l'on appelle aujourd'hui « l'affaire Mansour » soulève de graves questions concernant l'exercice de la justice dans l'Eglise et les rapports de la vie religieuse et du magistère.

Une simple chronologie des faits est en elle-même révélatrice :

— Le 29 décembre 1982, le gouverneur du Michigan aux Etats-Unis a proposé à Sœur Agnès Mary Mansour le poste de Directeur du Département des Affaires Sociales de l'Etat. Du fait que ce service, en conformité avec la loi du Michigan, verse une aide financière aux femmes pauvres demandeuses d'interruption volontaire de grossesse, la religieuse hésita à donner son accord. Toutefois, elle se sentit libre d'assumer le poste proposé lorsque l'évêque de Détroit, Mgr Szoka, donna son approbation à condition qu'elle exprime clairement son opposition à l'avortement : « Il est bien évident, disait-il, que Sœur Mansour doit obéir aux lois de l'Eglise, mais qu'elle ne peut pas contrôler les lois de l'Etat ». L'évêque ajouta qu'il espérait que la présence d'une religieuse à la tête des affaires sociales aiderait au témoignage de l'enseignement de l'Eglise concernant l'avortement.

— Le 14 février 1983, Mgr Szoka convoqua Sœur Mansour pour lui demander de s'opposer publiquement aux subventions de l'avortement. Il revint sur sa décision première car les lettres qu'il commençait à recevoir de la part des groupes contre l'avortement le firent réfléchir.

Perplexe devant le changement d'avis de l'évêque, Sœur Mansour prit conseil auprès

des supérieures de sa congrégation religieuse, les Sœurs de la Miséricorde. Celles-ci, après avoir consulté des moralistes et des canonistes compétents, jugèrent que Sœur Mansour n'était pas obligée en conscience de mettre obstacle à la loi autorisant l'aide financière des avortements.

— Le 23 février, Mgr Szoka fit une conférence de presse — n'avertissant les autorités de la congrégation de Sœur Mansour qu'une heure auparavant — pour rendre publique son intention de demander la démission de la sœur si elle continuait, par l'intermédiaire du service qu'elle dirigeait, à financer les avortements.

Pour éviter plus d'embarras pour sa congrégation, mais toujours décidée à rester à son poste, Sœur Mansour décida de demander une simple permission d'absence pour la durée de son poste de direction. L'idée fut rejetée par la Congrégation pour les religieux à Rome. Celle-ci prit plutôt la décision de jouer la carte du tout ou rien. En accord avec les instructions du pape lui-même, la congrégation romaine confia à Mgr Bevilacqua, évêque auxiliaire de New York, la tâche de convoquer Sœur Mansour pour lui communiquer l'avis du Saint-Siège à son égard.

— Le 9 mai, dans un entretien avec Sœur Mansour, Mgr Bevilacqua lui apprit qu'elle avait, en vertu des « consignes personnelles du pape », le choix entre deux possibilités : « Au nom de votre vœu d'obéissance au pape, disait l'évêque, vous devez démissionner immédiatement de votre poste de directeur des Affaires Sociales. Ou bien votre refus motivera la mise en route immédiate d'un processus qui aboutira à votre exclaustation imposée ».

Ce tournant inattendu des affaires déconcerta la sœur, d'autant que la précipitation des méthodes, employées dans son cas, éliminait effectivement toute possibilité pour elle de réfléchir à tête reposée ou de demander conseil. Elle chercha donc à répondre à l'ordre du pape comme elle le pouvait et, à la fin de son entretien, elle signa elle-même sa propre exclaustation, donnant comme motif de sa décision la sauvegarde de sa liberté de conscience et son engagement auprès des pauvres.

(1) Cf. *La Croix* du 29 juin et du 23 août 1983, aussi *l'Actualité religieuse dans le monde* du 15 juin 1983.

— Le 11 mai, la Congrégation des Sœurs de la Miséricorde donnait un communiqué de presse dans lequel elle exprimait son profond regret devant le fait que Sœur Agnès Mary Mansour soit contrainte de demander son exauration : « Elle est une femme de grande intégrité et de dévouement. En tant que membre de notre famille religieuse, elle s'est donnée totalement pendant 30 ans aux œuvres de la congrégation... Nous, ses supérieures religieuses, avons eu l'espoir que, grâce au dialogue et aux études approfondies de tous les éléments touchant ce cas, Sœur Agnès pourrait rester à son poste et continuer à être membre des Sœurs de la Miséricorde. Les procédés utilisés dans notre Eglise, tels que nous venons de les expérimenter, ne sont empreints ni de respect ni de réciprocité, et ne pourront créer ni la paix ni la réconciliation. C'est pourquoi nous continuerons à nous opposer à ce genre d'action. »

Pendant les jours qui suivirent ces événements, divers groupes civiques et religieux manifestèrent leur désaccord avec la manière romaine de procéder dans l'« affaire Mansour », dans un cas délicat et complexe non seulement du point de vue religieux mais politique.

Soutien des Supérieures Majeures.

Tel fut l'avis également de la Conférence des Supérieures Majeures des Etats-Unis (LCWR) donnant à son tour, le 29 mai, un communiqué de presse dont voici l'essentiel :

Le Comité exécutif de la Conférence des Supérieures Majeures est attristé et choqué de la manière dont le cas Mansour a été traité. Qu'une femme, ayant consacré trente années au service de l'Eglise et considérée par sa communauté comme vraiment digne de confiance puisse être contrainte de demander à être relevée de ses vœux, est pour nous incompréhensible... nous croyons que des problèmes de conscience graves ont été et sont posés, et qu'il faut traiter de telles questions avec des procédés qui soient justes et qui respectent scrupuleusement les droits et la dignité des personnes.

Quoi qu'on puisse penser du contenu des questions soulevées par ce cas, il nous paraît essentiel que les procédés utilisés par l'Eglise pour traiter les désaccords ou pour exercer l'autorité, doivent être marqués par cette

justice et cette honnêteté que les meilleurs enseignements de l'Eglise elle-même proclament à l'humanité. Des procédés violents aboutissent à l'exclusion et à l'aliénation des personnes ; ils sont indignes d'une Eglise appelée à être signe de paix et de réconciliation... (2)

On appréciera davantage la gravité de la décision de la LCWR de faire connaître sa position à la grande presse si l'on sait que cette Conférence représente plus de 100.000 religieuses américaines et qu'elle jouit d'une grande confiance auprès des évêques des Etats-Unis.

Depuis ces événements, divers groupes ainsi que la presse continuent, un peu partout dans le Michigan, à débattre l'affaire Mansour. Les Eglises et les esprits restent divisés quant aux trois problèmes soulevés : la présence d'une religieuse à la tête d'un service qui finance des avortements, l'acceptation d'un poste d'Etat (même simplement désigné) par une religieuse et les liens d'autorité entre les congrégations religieuses et le Saint-Siège.

La question de liberté de conscience est également prise en compte. Groundwork, par exemple, un journal d'action sociale publié par 13 congrégations religieuses (3), fit une étude détaillée de ce cas. On peut résumer ici un certain nombre de leurs conclusions.

1. Sœur Agnès Mary Mansour a subi un procès marqué par un abus constant d'autorité de la part des ecclésiastiques :
 - Refus de reconnaître les instances légitimes d'autorité à l'intérieur de la Congrégation des Sœurs de la Miséricorde et de se mettre directement en contact avec la personne contestée au lieu de travailler avec ses supérieures.
 - Refus de considérer la question de la liberté de conscience comme un motif valable et sérieux dans la décision de Sœur Mansour de rester à son poste — cela, malgré l'enseignement solide de l'Eglise sur ce point.
 - Manque de respect pour la dignité des personnes humaines en omettant de renseigner Sœur Mansour sur ses droits et en lui refusant un procès juste et impartial.
 - Prise de mesures disciplinaires particulièrement dures et excessives envers Sœur Mansour.

(2) Traduction française par Bernard Mallet, S.J. pour *Cultures et Foi*.

(3) Cf. *Femmes et hommes de l'Eglise*, n° 12, juin 1983, p. 30.

- Recours à une conception de « non-dialogue » dans l'obéissance.
- Interprétation peu claire des canons concernant la possibilité pour une religieuse de remplir un poste d'Etat. Les canons ne disent rien sur l'attitude à prendre lorsque l'autorité ecclésiastique revient sur sa décision.
- Refus de voir l'ensemble des bénéficiaires pour le peuple du Michigan qui découleraient de la présence de Sœur Mansour au poste de Directeur des Affaires Sociales. On s'est plutôt fixé sur un seul point, grossi au-delà de toute proportion, en raison de l'opposition acharnée, voire indigne, des groupes contre l'avortement.

2. Le cas Mansour révèle l'existence d'une double morale dans l'Eglise entre religieux et laïcs :

- Contrainte exercée à l'endroit d'une religieuse en vue de la faire démissionner parce que le service qu'elle dirigeait finançait des avortements. Silence total, cependant, lorsque ce même poste fut occupé par un catholique connu, par ailleurs, pour sa piété et sa dévotion envers l'Eglise. Dans cette même ligne : aucune objection ne fut faite par les autorités ecclésiastiques quant à son acceptation du poste controversé, une fois que Sœur Agnès fut relevée de ses vœux.
- Emploi de procédures révélant la cléricisation des religieuses et l'importance négligeable des laïcs aux yeux de la hiérarchie.
- Pratique d'une morale dualiste selon laquelle il existe des domaines « purs » et « impurs ». Apparemment, les secteurs « impurs » de la vie sociale et politique conviennent plutôt aux laïcs.

Cette analyse du journal, *Groundwork*, rejoint de nombreux autres commentaires que l'on trouve de plus en plus dans la presse américaine. L'« affaire Mansour » n'est pas close, comme en témoigne, par exemple, les efforts de la Conférence des Supérieures Majeures pour clarifier cette question et d'autres qui sont similaires, dans un rencontre avec les évêques américains. Celle-ci a eu lieu la troisième semaine du mois d'août à Baltimore, Maryland. Les pourparlers dont le contenu ne sont pas encore rendus publics, risquent d'avoir des conséquences très importantes pour l'avenir des religieuses aux Etats-Unis.

Pour elles, voire pour l'Eglise tout entière dans ce pays, des dialogues honnêtes et respectueux des personnes à tous les niveaux de l'institution deviennent chose urgente afin qu'elle puisse être réellement un signe de paix et de réconciliation. C'est le souhait profond de la Conférence des Supérieures Majeures qui écrit à la fin de son communiqué de presse du mois de mai :

Nous invitons les religieuses des Etats-Unis à se joindre à nous dans la prière et la pénitence pour que la justice puisse triompher et que la réconciliation enracinée dans cette justice puisse encore être possible.

Pour ceux et celles qui se rappellent que cette année de 1983 est pour l'Eglise l'occasion de célébrer une année sainte et de tenir un Synode sur la réconciliation, cet appel des religieuses américaines n'a pas simplement quelque chose de poignant, il est un véritable cri pour que l'Evangile soit vécu aussi dans l'Eglise d'aujourd'hui et de demain.



Pour compléter les informations concernant l'affaire Mansour, il serait utile peut-être de signaler que les choses se sont passées tout différemment pour une autre religieuse américaine qui se trouva appelée, comme Sœur Mansour, à diriger un poste d'Etat. Au début de l'année 1983, Sœur Marie Madonna Ashton fut désignée par le gouverneur de l'Etat du Minnesota comme « Commissaire de Santé ». L'évêque de Saint Paul-Minneapolis, Mgr Roach l'encouragea vivement à accepter le poste car, à ses yeux, la distinction qu'il faut faire entre un poste d'Etat obtenu par élection et celui pour lequel on est nommé, lui permettait une responsabilité conforme à la mission de sa congrégation.

Ainsi soutenue, Sœur Ashton accepta le poste proposé. Il est vrai que cette nomination présentait moins de difficultés en ce sens que le Minnesota ne subventionne pas les avortements. « Toutefois, précisa la Sœur Ashton, nous accordons de l'argent à toutes les cliniques du planning familial de l'Etat. » Elle ajouta que même si certaines méthodes proposées par ces cliniques pour le contrôle des naissances ne sont pas conformes à l'enseignement de l'Eglise, elle estime que la décision d'y avoir recours est une question de liberté de conscience et de responsabilité personnelle.

Donna SINGLES, U.S.A. et Lyon.

APPEL AU PARTAGE

Rassemblées au jour de Pentecôte 1983, pour réfléchir à l'affaire Mansour, 30 femmes adressent une Epître à l'Eglise des Etats-Unis. Nous reproduisons ici leur Chant de tristesse et solidarité et reprenons l'essentiel de leur demande de soutien international.

... De nombreuses personnes dans tous les pays sont attristées par cette sérieuse et grave injustice et essaient de comprendre les multiples et complexes questions qui y sont impliquées. Réunies à Washington, dans une « chambre haute », nous avons fait appel à une poétesse parmi nous pour exprimer nos sentiments profonds d'outrage et de trahison... Nous croyons que l'expérience de Sœur Mansour touche toutes les femmes, spécialement nos sœurs dans la foi, et sans doute aussi beaucoup de nos frères. Nous espérons que ce chant mobilisera ceux et celles qui voudront partager avec nous l'expérience de la souffrance liée à cet événement et celle de l'ombre qu'il fait planer sur l'Eglise. Ce chant veut être une réflexion priante sur la façon dont les femmes fidèles choisissent d'obéir à l'appel de Dieu.

CHANT DE TRISTESSE ET DE SOLIDARITE

L'Eglise a été la source
de notre façon de vivre.
Elle nous a amenées à la maturité
en tant que femmes qui sont donneuses de vie,
obéissantes à la loi d'amour,
à la loi de vérité et de liberté intérieure.
Elle nous a donné nos familles religieuses
la force spirituelle de notre sororité
et nous a appelées à être fidèles
à la vision de nos mères.

Nous avons écouté attentivement la voix de l'Eglise à Vatican II
nous avons suivi ces enseignements qui nous enjoignent à nous, religieuses,
« d'être disponibles à tous et toutes
pour établir le Royaume de Dieu
dans les structures mêmes du monde ».

Nous avons commencé le voyage vers la justice
à l'invitation de notre frère Jésus
et de notre mère, l'Eglise.
Comme la Samaritaine
qui a laissé sa cruche auprès du puits,
nous avons suivi cet appel nouveau
partageant la bonne nouvelle avec notre peuple :
les pauvres aliénés, hors de l'Eglise, isolés, différents.
Vous nous trouvez dans les écoles et les hôpitaux,
dans les paroisses, dans les rues.

Mais quand nous voulons dépasser les blessures
de notre peuple pour nous attaquer aux causes
de leurs souffrances,
alors vous nous trouvez parfois
dans les conseils municipaux et les législatures gouvernementales,
dans les organes du Gouvernement et les cours de justice,
dans les lieux de travail, les piquets de grève, et même en prison
rejoignant les autres qui luttent pour changer les structures
qui perpétuent l'injustice.

Nous avons été les fidèles filles de l'Eglise,
Maintenant nous apprenons à être aussi les sœurs
pour le monde,
pour sentir ses souffrances dans notre chair,
pour tenir sa peine dans notre cœur.

Aujourd'hui, nous sommes attristées par les actions
de ceux qui sont les serviteurs de la loi de l'Eglise.
Nous avons été trahies
par le secret, par le silence, par doubles mesures,
par des préceptes qui tuent, par une autorité compromise,
par des hommes qui ignorent l'expérience des femmes.

Aujourd'hui, nous déplorons le calvaire d'Agnès Mary Mansour
la façon dont elle fut trahie :
abusée cruellement par une permission d'abord donnée
puis révoquée,
privée de faire entendre sa voix, de dialoguer,
coupée de la protection de sa communauté,
recevant une heure pour décider
comment faire honneur à l'engagement de toute une vie.

Comme Suzanne de l'Ancien Testament,
notre sœur Agnès Mary
a été accusée injustement
d'infidélité.

Ses promesses sacrées à Dieu
violées par ceux-là mêmes
qui en avaient été les témoins,
sa conscience envahie par ceux
qui veulent tuer l'esprit
avec une loi qui n'est pas la vie.
Après 30 années de fidélité,
renvoyée, avec un décret de séparation.

Le dilemme d'Agnès Mary était celui de Suzanne :

« Je ne vois pas d'issue. Si je fais cette chose, ce sera ma mort. Si je ne la fais pas,
je ne puis échapper à votre pouvoir. Mon choix est fait : je ne la ferai pas. Il vaut
mieux être à votre merci que de pécher contre le Seigneur ». (Daniel 13,22 : 24).

Notre lien de toute une vie à l'Eglise
et notre propre vulnérabilité
nous ont parfois apporté
le martyr,
dans des lieux lointains, comme El Salvador,
ou dans la famille de notre Eglise,
dans le lieu même où nous devrions être le mieux protégées.

Avec Agnès Mary et les Sœurs de la Miséricorde
et toutes les femmes qui ont souffert
dans notre propre Eglise,
nous avons de la peine.
Nous sommes solidaires de toutes
nos sœurs, mariées ou célibataires,
qui sont aussi blessées et aliénées.

Nos vœux ne nous ont pas toujours libérées.
Dans le passé, notre « non » à beaucoup de choses
nous a souvent rendues muettes.
Aujourd'hui, nous faisons un nouveau vœu
pour mettre fin au silence
qui est une trahison de l'obéissance,
de la communion et de la vie,
pour dire avec une voix nouvelle
la vérité sur notre propre expérience,
pour nous réveiller, nous et les autres, de notre sommeil,
pour faire la lumière dans les coins obscurs
de notre maison.

Aujourd'hui, nous disons « oui » à ce que nous sommes
à ce que nous deviendrons.

Nous n'oublierons pas la souffrance
de notre sœur Agnès Mary,
des Sœurs de la Miséricorde
et des autres femmes et hommes qui souffrent
dans notre maison de foi.

Le neuvième jour de chaque mois
nous jeûnerons et célébrerons
le commencement de notre exode
de la servitude à la liberté,
de la loi sans amour
à l'amour de la vie, et au respect pour
chacun et chacune,
même si nous ne sommes pas d'accord.

Aujourd'hui, nous disons « oui » à la façon de Marie de Nazareth,
qui a été fidèle à l'Esprit,
qui a transformé sa vie,
au-delà des principes usés
de la loi ancienne,
pour donner vie à quelque chose de NOUVEAU.

NOTRE ESPERANCE

Nous avons choisi de donner à notre réponse le titre d'Épître, en nous souvenant des premières communautés chrétiennes qui répondaient souvent à une situation particulière, dans une église locale, par un échange de lettres, s'efforçant d'arriver ainsi à un accord et des objectifs communs. Nous espérons que notre lettre deviendra vivante, clarifiant, inspirant, créant le dialogue partout où vous vous réunissez. Nous sommes conscientes que notre Eglise a déclaré cette année une année de RECONCILIATION. Nous avons l'espoir que cette réflexion sur notre souffrance mutuelle nous préparera à la grâce et à la tâche de réaliser une communauté de disciples juste et pacifique.

UNE INVITATION ET UN SALUT

Nous vous invitons à réfléchir avec nous sur cette épître. Si vous souhaitez partager vos réflexions, ou les façons dont vous comptez vous souvenir de notre sœur Agnès Mary le 9 de chaque mois, écrivez-nous. Si vous voulez vous joindre à nous en soutenant publiquement cette épître ou en diffusant le texte, un formulaire est joint à cette circulaire... »

Suivent les noms de : Rose Colley, SL ; Carol Coston, OP ; Madonna Kolbenschlag, HM ; Margaret Schellenberg ; Nancy Sylvester, IHM ; Mary Daniel Turner, SNND ; Bernadette Sykes, SND ; Nancy Ayotte, IHM ; Mary Burke ; Catherine Brousseau, OP ; Regina Coll, CSJ ; Maureen Fiedler ; Ruth Fitzpatrick ; Rita Hofbauer, GNSH ; Mary E. Hunt ; Canice Johnson, RSM ; Jeanne Keaveny, CSJP ; Frances Kissling ; Cita Lam, SND ; Patricia Lynch, CSJP, Elena Natalizia ; Diann Neu, Dolores C. Pomerleau ; Donna Quinn, OP ; Lora Ann Quinonez, CPD ; Marai Riley, OP ; Gaol Riina, Joanmarie Smith, CSJ ; Leona Sullivan HVM ; Margaret Ellen Traxler, SSND ; Marjorie Tuite, OP, Marjorie Vangeness, OP ; Dorothy Vidulich, CSJP.

S'y associent les organisations nationales suivantes : Comité Exécutif de la Conférence Nationale des Supérieures Religieuses ; la Coalition nationale des religieuses américaines, l'Assemblée nationale des femmes religieuses ; l'institut « Femmes aujourd'hui » ; « Groundwork » et « Network ».

« Femmes et Hommes dans l'Eglise » qui s'associe fermement à cette prise de position transmet à ses lecteurs la demande de soutien moral et financier qu'exprime ce nouveau groupe : Women's Pentecost Epistle, c/o Margaret Schellenberg, Center for New Creation, 900 N. Taylor street, Arlington, Va .22203, U.S.A.

LETTRE OUVERTE

Chère sœur Agnès-Mary Mansour,

De nombreux femmes et hommes dans l'Eglise voudront certainement vous dire — ne serait-ce que par mon modeste billet — combien ils sont émus par vos souffrances, et solidaires en notre inquiétude commune. Mais aussi, comme ils sont fiers de vous, heureux de pouvoir rendre grâce pour votre foi fidèle et prophétique; d'en accepter le témoignage et vous en dire merci.

Sœur, nous voulons l'affirmer : c'est comme femme, comme chrétienne, comme religieuse que nous vous respectons. Nous vous respectons comme femme : citoyenne compétente et solidaire, vous n'avez pas craint d'apprécier comme un minimum de justice indispensable les lois de la cité, connaissant et voulant faire reconnaître que les exigences de l'Evangile ne sont point du même ordre et ne s'imposent pas par la force : seuls les hypocrites chargent les épaules des autres de fardeaux qu'eux-mêmes ne sauraient porter ni même connaître... Vous, vous avez discerné que le salut ne fait pas fi des apprentissages douloureux de nos libérations, mais, au contraire, s'y appuie. Tout ce qui redresse en nous l'Humain balbutie la promesse de Résurrection.

Nous vous respectons comme religieuse et rendons grâce pour le témoignage de fidélité jusqu'à accepter l'éviction plutôt que de faillir que, femme consacrée pour l'Evangile, fille forte de l'Eglise, vous nous donnez. Vous avez eu souci des lois de l'Eglise. Vous avez demandé permission à votre évêque, conseils et soutien à vos sœurs. Celui-ci vous l'a donnée, puis retirée; celles-ci, grâce à Dieu/e ne

vous ont pas manqué. Aussi, bien au-delà de toute décision arbitraire et tangente d'une excoitration qui n'a pas de sens — sauf, malheureusement, pour indiquer l'état d'esprit des autorités — c'est de votre appartenance véritable et profonde à la vie religieuse que nous recevons le témoignage. Ainsi, est-ce au sein de votre communauté des Sœurs de la Miséricorde que nous vous saluons, vous et votre congrégation.

Nous sommes heureux aussi, que nos sœurs féministes américaines aient su si nombreuses vous soutenir; qu'elles nous aient promptement appelés à la prière, au jeûne, à la réflexion. Nous les remercions pour leur discernement et courage, qui ne datent pas d'hier, et les associons elles aussi aux salutations de respect et solidarité que nous vous adressons.

Enfin, et vous le savez, il nous reste à toutes — malgré le chagrin, la colère et la honte, les tentations du doute — assez de conviction profonde pour nous attacher plus que jamais à cette Eglise vraie, vivante de l'Evangile qui sait de tout temps faire surgir ses témoins pour bousculer nos lâchetés et refuser les siennes. Puissent-ils — puissent-elles car les femmes y sont vaillantes — la reconduire utilement sur les pistes de l'exode, parmi ceux qui souffrent pour la dignité humaine, loin des empires cléricaux et des puissances instituées!

Ainsi, c'est en Christ et en partage de son Eglise, que nous vous disons solidarité, foi, espérance et action de grâce.

M.-Th. van Lunen Chenu
1^{er} septembre 1983

INTERNATIONAL

Lettre à la délégation du Saint-Siège auprès de la 6^e Assemblée du C.O.E.

Une trentaine de femmes, appartenant à l'Eglise catholique et venant principalement de l'Amérique du Nord et de l'Europe, assistent à la 6^e Assemblée du Conseil Œcuménique des Eglises et se sont rencontrées pour partager leur expérience. De cette rencontre, deux préoccupations majeures se sont dégagées, sur lesquelles nous aimerions attirer votre attention.

Notre première préoccupation est la collaboration de l'Eglise Catholique avec le COE. Nous savons que l'Eglise Catholique contribue de plusieurs manières au COE, et cela à différents niveaux; et pourtant, nous déplorons le fait que notre Eglise ne participe pas pleinement, avec toute la richesse de sa tradition, à cet organisme, et ne puisse en recevoir davantage.

Nous nous sentons « de l'extérieur », alors que nous sommes profondément engagées dans le mouvement œcuménique en même temps que dans notre tradition ecclésiale. Nous demandons instamment que notre

Eglise prenne une part plus active dans les programmes du COE, par exemple dans l'étude déjà commencée sur « La communauté des femmes et des hommes dans l'Eglise ».

Notre deuxième préoccupation vient de notre expérience, comme femmes, à l'intérieur de l'Eglise Catholique romaine. Nous nous réjouissons de voir l'exceptionnelle contribution des femmes appartenant aux Eglises-membres du COE à cette Assemblée. En même temps, beaucoup d'entre nous ont exprimé la souffrance qu'elles ressentent à voir leurs talents inutilisés par l'Eglise. Nous désirons que les dons et charismes si variés des femmes soient reconnus, développés et exercés, dans notre propre Eglise, pour le bien de cette Eglise et de la société.

C'est l'attachement profond que nous portons à notre Eglise qui nous fait soulever ces questions, et nous serions heureuses de pouvoir en discuter avec vous.

ETATS-UNIS

Rassemblement national de femmes.

La « Coalition Women of the Church », dans laquelle collaborent une dizaine d'organisations de femmes catholiques américaines, tiendra les 11, 12 et 13 novembre prochains sa première rencontre nationale, à laquelle sont invitées les femmes catholiques de tous âges, races et orientations politiques, sur le thème « De génération en génération : les femmes dans l'église prennent la parole ». Le but de la rencontre est de permettre aux femmes d'horizons divers de se connaître, de s'écouter, de célébrer ensemble, et de supprimer les barrières dressées pour les séparer. Depuis sa fondation en 1977, la « Coalition » s'est efforcée de créer une structure opérationnelle permettant d'aborder dans une perspective évangélique les problèmes que le ra-

cisme, le sexisme et le classisme posent à l'église institutionnelle, et de montrer aux femmes dans l'église comment celle-ci y répond. Son activité s'est orientée dans plusieurs directions : non seulement soutenir l'effort des femmes dans les organisations-membres (voir liste bulletin FHE, décembre 1982, n° 11, page 34), mais aussi élaborer des prises de position collectives des femmes face aux événements et déclarations de l'église institutionnelle, participer au processus de prise de décision dans l'église, notamment à propos de l'ordination des femmes, éliminer le langage sexiste. Renseignements et inscriptions : Chicago Catholic Women, 1307 S. Wabash Avenue, Room 224, Chicago IL 60605 USA.

PAYS-BAS

L'archevêque et LA FEMME.

« Tu as une image dépassée de la femme et je crains que tu n'essaies d'adapter les réalités d'aujourd'hui à cette image au lieu de faire le contraire ». C'est avec ces mots que s'adresse Anny Matti, membre de la section « La femme dans l'église et la société » du Conseil des Eglises aux Pays-Bas, à l'évêque conservateur Simonis dans une lettre écrite à l'occasion de la nomination de celui-ci au siège archiepiscopal d'Utrecht, et publiée par la revue « Vrouw en Woord ». Mme Matti, qui dans le passé, a eu l'occasion de discuter longuement de la place de la femme avec Mgr Simonis, constate : « Tu pars d'une conception objectivante de la vérité, et d'images de l'homme et de la femme qui seraient fixées pour l'éternité, tout en affirmant que l'effort pour l'émancipation de la femme doit être pris au sérieux et évalué positivement... Tu entends par féminisme tout ce qui conduit les femmes à exagérer leur valeur en tant qu'individu, et tu relègues par conséquent la femme dans l'isolement de ce qui est exclusivement féminin... Tu te réfères à un ordre immuable de la nature et de la création, comme si la femme de l'an zéro était la même que la femme de 1983. Tu traites toutes les femmes comme étant iden-

tiques, en ne voyant que la distinction homme-femme...

Notre Dieu est, dans l'histoire, avec nous en route vers la libération, la route qui va des « évidences » naturelles vers les virtualités historiques. Je voudrais t'inviter à faire, avec moi et d'autres femmes, l'expérience passionnante de ce cheminement libérateur. Tu es, toi aussi, le produit de ton éducation, de ta formation et de ta position. Tu te forges une image idéalisante de la femme et te demandes ensuite si la participation féminine déficiente dans l'église ne vient pas d'une disponibilité insuffisante des femmes. Pourquoi ne te poses-tu pas la question fondamentale de savoir si les femmes reçoivent dans l'église l'espace qui leur permet d'être elles-mêmes ? Pourquoi ne te demandes-tu pas si, fondamentalement, la volonté existe d'écouter les femmes et si un processus fondamental de réciprocité est mis en marche, de sorte que le processus biblique de libération puisse avancer dans notre temps ? Je t'invite à t'ouvrir à ce qui se vit chez de nombreuses femmes d'aujourd'hui. Pour nous il n'y a pas de chemin de retour ». (Vrouw en Woord, août 1983, p. 5 - Homeruslaan 6 - 3707 GS Zeist, Pays-Bas).

FRANCE

Ordination des femmes : évolution spectaculaire de l'opinion.

58 % des catholiques français viennent de faire savoir qu'ils sont « favorables à la possibilité pour les femmes de devenir prêtres » ; 27 % y sont opposés, 15 % sans opinion. Ce sondage a été réalisé pour « Le Matin » par Louis Harris France du 3 au 5 août 1983, auprès d'un échantillon de 1.000 catholiques français, et a été publié par « Le Matin » du 10 août 1983 sous le titre : « Où en est la foi catholique ? ». On y apprend que 82 % des Français se disent catholiques, et que 35 % des catholiques se disent pratiquants.

En comparant des résultats de sondages faits aux Etats-Unis et en France, entre 1974 et 1982, nous avons observé que la progression des opinions favorables à l'ordination des femmes y était analogue et constante, passant de 25 % en 1968 à 45 % en 1982 (Cf FHE, n° 11, p. 25). C'est la première fois que nous rencontrons un pourcentage aussi élevé d'opinions en faveur de l'ordination des femmes. La rédaction aimerait recevoir des informations plus nombreuses en ce qui concerne les autres pays.

PAUL AUX CHRETIENS FEMINISTES D'ALLEMAGNE

C'est un essai très original et fort instructif que cette épître fictive que St Paul adresse aux chrétiens de R.F.A. par la plume de Mieke Scharffenorth-Korenhof, de l'Eglise luthérienne, appartenant à un groupe où femmes et hommes s'engagent ensemble dans des recherches et publications (1).

La littérature paulinienne est souvent alléguée pour ou contre le féminisme chrétien ; St Paul est le témoin incontournable et ceci est doublement vrai pour les Réformés. Rien d'étonnant donc que ce morceau soit de source luthérienne. L'auteur a grand soin de prendre appui sur son modèle, elle écrit cette lettre dans le style même de l'apôtre — allègre, familier, vivant. Pour le fond, elle se réfère sans cesse aux textes connus de Paul. Sont touchées ainsi les pierres d'achoppement traditionnelles : l'obligation du silence, du voile, la subordination de la femme à l'homme. L'essayiste montre qu'elle n'ignore rien des travaux qui ont fait le tri entre l'authentique et l'indûment prêté, ces lettres de disciples ou passages ajoutés par eux.

Que dit donc ce Paul censé revenir d'outre-tombe et s'adresser à des chrétiens allemands et qui semble — on s'en doute ! — admirablement informé des réalités des Eglises chrétiennes de la R.F.A. et animé du plus ardent ecuménisme ? Pour le dire en une phrase, il récuse toute la misogynie qu'on lui a collée sur le dos et, tout au contraire, fait profession d'un féminisme sincère qu'il justifie — le paradoxe n'est qu'apparent — par le renvoi à ses propres textes. Convenons que cet apôtre-là, qui rappelle pourtant qu'il a toujours été médiocre orateur, se révèle à travers cette vingtaine de pages, excellent avocat de sa propre cause...

Il explique les passages controversés en rappelant les conditions de rédaction de telle ou telle épître. Mais il invite surtout à se reporter à des endroits qui s'éclairent par

leur rapprochement, les deux récits de la Création selon la Genèse étant du nombre, et à se souvenir de l'importance essentielle de la réalité du Corps Mystique du Christ. Il renvoie aussi à la pratique apostolique dont il peut répondre, la sienne et celle de son entourage, où l'on ne trouve nulle trace de sexisme, bien au contraire. L'avocat se fait émouvant quand il avoue être effaré de voir les conclusions invraisemblables qu'on a tirées de certains écrits, de lui ou à lui attribués. Mais il confesse qu'il a tranché un peu vite certaines questions sur lesquelles il s'exprimerait bien différemment aujourd'hui. Il reconnaît même de notables contradictions entre telle ou telle des positions en cause.

Un St Paul très humain, en somme, que son génie n'empêche pas d'avoir ses limitations comme tout un chacun... Le plus naturellement du monde il en vient à s'excuser de ne pas s'être posé le problème majeur des rapports hommes - femmes ; sa grande préoccupation, c'étaient les rapports entre Grecs et Juifs. Au demeurant l'apôtre adresse à ses « lecteurs » une invitation pressante : il faut tenir compte du facteur socio-historique, donc du contexte culturel, et avoir une attitude libérée devant notre héritage religieux : « Soyez créatifs dans la référence à la Tradition ! »

Signalons, de la même veine, « Paul à l'heure du féminisme », dernier chapitre d'un ouvrage collectif (2). L'auteur, Olivette Genest, tout en écartant franchement l'accusation de misogynie, insiste sur la difficulté d'interprétation de la pensée paulinienne dans ce domaine. L'attitude la plus pertinente est de bien situer les vues particulières de Paul dans le corps de sa pensée.

Eugène WEBER,
Bourg-en-Bresse, France.

(1) Extrait d'un ouvrage collectif à paraître aux Ed. de Neukirch. Les travaux de ce groupe ont été décrits au Bulletin n° 11, p. 28 ; adresse du groupe : Dr Gerta Scharffenorth, Schmeilweg 5, D. 6900 Heidelberg.

(2) *La Bible, livre pour aujourd'hui*, Ed. Paulines, Montréal Québec (Apostolat des Editions, Paris), 1982.

N.D.L.R. — On pourra très utilement rapprocher ces études sur Paul de : A.M. DUBARLE, *Paul et l'antiféminisme*, in *Revue des Sciences Philos. et Théol.*, Tome 60, n° 2, avril 1976 ; Catherine CAPELLE, *L'égalité des sexes selon Saint Paul*, Thèse, Institut cath. de Paris ; Dr Dominique STEIN, *Le statut des femmes dans les lettres de Paul*, in *Lumière et Vie*, Lyon, n° 139, avril 1977, étude par une psychanalyste.

LA FEMME AU MOYEN AGE

Pour l'intelligence et la conduite de la féminité, l'histoire, ici comme dans les autres domaines, est cet indispensable instrument qui équilibre les tendances absolutistes — trop fréquentes dans l'Eglise — du recours à un « droit naturel » intemporel, et procure un espace à notre observation et à notre liberté (les rapports des couples seraient-ils régis par leur seul « droit naturel »?). Ainsi devons-nous faire bon profit des nombreux travaux récents, particulièrement sur le Moyen-Age occidental, qui commande toute l'évolution ultérieure.

Voici le dernier paru : *La questione femminile nei secoli X-XII* est une thèse présentée à la faculté de théologie de Naples par Adriano Valerio (Naples 1983, 94 p.). Dans une première partie, l'auteur, précisément, présente sommairement les résultats des recherches en cours. Une seconde partie, plus originale, est consacrée aux données de l'Italie du Sud, habituellement peu prise en considération. C'est ainsi que, dans un ouvrage parfaitement documenté et suggestif à souhait par ses anecdotes (non cité par A.V.) *Le chevalier, le prêtre et la femme*, G. Duby se situait consciemment dans l'Europe du Nord.

Ce n'est pas le lieu de faire une recension de cette thèse ; nous y cueillerons seulement quelques observations opportunes.

L'analyse historique manifeste la complexité de la « question féminine », à l'encontre des jugements sommaires ; les faits ne sont pas si simples que les énoncés théoriques tant chez les juristes que chez les théologiens, presque toujours négatifs. Il est notable par exemple que des abbesses, dans les monastères, jouissent officiellement d'un

pouvoir, habituellement refusé aux femmes dans le monde. Si cela ne permet pas de parler d'émancipation, du moins cela implique une réconfortante estime.

La présence féminine dans les mouvements de religiosité populaire, le droit à la prédication, contesté mais pratiqué, à l'égal de l'homme, la fonction de gouvernement exercé par des abbesses, la participation active des femmes à la réforme grégorienne, si cléricalle pourtant, et aux mouvements vaudois et cathares, manifestent une certaine participation et responsabilité à l'intérieur de l'Eglise.

L'image négative de la femme n'est d'ailleurs pas liée intrinsèquement à l'être chrétien, car la discrimination sexuelle ne précède et n'accompagne la foi qu'à partir d'une « vision du monde » présupposée. Le christianisme, en s'acculturant, n'a fait que donner un revêtement idéologique à une subordination dont les origines relèvent d'une anthropologie, non d'une théologie.

Trait notable si limité soit-il : Jean le Teutonique et Raymond de Pennafort admettent le droit de la femme à recevoir l'ordination sacerdotale. Or ces deux personnages, deux dominicains, étaient des notables, tant par leurs fonctions (ils furent supérieurs généraux de leur ordre) que par leur enseignement (Raymond fut professeur à l'université de Bologne, consultant officiel des papes, rédacteur de textes canoniques).

L'enquête de A.V. confirme l'estimation commune que le XII^e siècle fut un siècle féminin, parfaitement illustré par la place et la littérature de l'amour courtois.

M. D. Chenu, o.p., Paris.

Signalons aussi :

— Un article de Mme Ida Raming, la théologienne allemande bien connue, paru dans la revue des Jésuites suisses « Orientierung » sous le titre « Theologie der Ordnungen und Priesteramt der Frau », au sujet d'un livre de Manfred Hauke (*Die Problematik um das Frauenpriestertum...* Ed. Bonifatius-Druckerei, Paderborn 1982), dans lequel celui-ci se propose de « clarifier » la problématique du sacerdoce féminin. Mme Raming constate que l'auteur s'appuie avant tout sur la déclaration vaticane « Inter Insigniores » de 1976

contre l'accès des femmes au sacerdoce, non sans d'ailleurs chercher à renforcer l'argumentation de celle-ci, entre autres par une interprétation personnelle de textes pauliniens qui ne tient aucun compte de l'avis presque unanime de la Commission Biblique Pontificale de 1975. Son exégèse des textes bibliques invoqués souffre d'une méconnaissance totale du contexte socio-culturel. Bien que l'auteur traite longuement des « fondements anthropologiques », y compris les données biologiques, il passe sous silence les résultats de 100 ans de recherche génétique. (« Orientierung » 15 août 1983, pp. 176 sqq., Scheideggstrasse 45 CH-8002 Zürich).

THOMAS D'AQUIN FEMINISTE ?

Cet ouvrage au titre provoquant (1) s'adresse avant tout au spécialiste de la théologie thomiste. Son approche rigoureuse et académique ne pourra soulever l'enthousiasme des foules, mais retiendra sérieusement l'intérêt de toute personne s'intéressant au docteur angélique. Ce livre laisse la tâche à un féminisme plus militant de transformer les rapports hommes-femmes tout en contribuant à sa façon à faire changer les mentalités. En effet, l'intérêt du travail herméneutique entrepris par l'auteur est de créer un pont avec ceux dans l'Eglise — théologiens(nes) et pasteurs — que la pensée féministe contemporaine dérouté. L'interprétation des textes de Thomas sur les femmes est bien entendu « féministe », mais l'utilisation des catégories et du langage thomiste favorise un dialogue avec le lecteur traditionaliste.

Ce livre entend démontrer l'importance de l'égalité des sexes dans le système de Thomas d'Aquin. L'auteur conclut par : « Oui, Thomas d'Aquin est féministe dans la mesure où il a su transcender son aristotélisme : l'incomplétude de l'être humain qu'est la femme ne se situe ni dans son intelligence, ni dans son âme. » (p. 167). L'affirmation de Thomas selon laquelle la distinction sexuelle ne se situe que dans le corps est pour l'auteur « imprévue, incompréhensible » pour cette époque, et elle n'aurait pas été

saisie dans toute son ampleur par la tradition.

Pour le lecteur intéressé à se lancer dans une relecture de Thomas d'Aquin, l'ouvrage, maintenant classique, de Kari Borresen, *Subordination et Equivalence* (2) est indispensable !

A lire absolument aussi, *The philosophy of Woman of St. Thomas Aquinas*, de Kristin Mary Popik (3). Les mêmes textes que chez Capelle et Borresen y sont abordés, dans un angle sensiblement différent, mais l'auteur arrive à une conclusion analogue à celle de Capelle : c'est avant tout l'anthropologie et sa conception de la génération qui fondent l'infériorité de la femme dans le système thomiste. « Il serait intéressant de spéculer sur ce que Thomas d'Aquin aurait pensé de la nature de la femme s'il n'avait pas été influencé comme il a été par la théorie de la génération d'Aristote... » Popik conclut en disant que Thomas fut un « modéré » dans son enseignement sur l'infériorité de la femme : l'accent que celui-ci met sur l'égalité d'humanité entre la femme et l'homme, malgré « l'infériorité naturelle de la femme » lui fait dire que Thomas était déchiré entre l'infériorité fondée sur la biologie et son désir d'affirmer l'égalité d'essence et de perfection.

Anne FORTIN, Québec.

(1) Catherine CAPELLE, *Thomas d'Aquin féministe ?* Paris 1982, Librairie philosophique Vrin, 184 pages.

(2) Kari Elisabeth BORRESEN, *Subordination et équivalence*, Oslo Universitetsforlaget et Paris Mame, 1968, 305 pages.

(3) Kristin Mary POPIK, *The philosophy of Woman of St Thomas d'Aquin*, Pontificia Studiorum Universitas a S. Thomas Aq. in Urbe, Extractum e Periodico, Faith et Raison, IV : 4 (1978) and V : 1 (1979).

ADAM ET EVE, OU ETES-VOUS ?

L'interrogation inaugurale de l'ouvrage : « Adam et Eve, où êtes-vous ? » exprime bien la raison d'être du projet : tenter de rétablir l'unité et la collaboration entre Eve et Adam (1). On y retrouvera toute l'histoire, depuis la première « consultation sur le sexisme dans les années 70 », à Berlin, en 1974, jusqu'à la Conférence internationale de Sheffield, en 82. Le dossier qu'édite C. Parvey offre à la fois les documents les plus importants de Sheffield — discours inaugural du Dr Runcie, archevêque de Canterbury, celui de Philip Potter, quelques contributions et débats, le sermon de Pauline Webb à la cathédrale — et les réflexions de l'auteur, laquelle assumait la direction du projet. Celles-ci portent sur trois points : la procédure et les moyens employés, en même temps que le rapport de cette étude à la théologie. Constance Parvey, pasteur de l'Eglise luthérienne, propose une théologie de Dieu dans son identité relationnelle et une ecliologie de l'Eglise comme « aventure » dans le « service ». Elle fait remarquer que le projet initial ne posait pas expressément la question de l'ordination des femmes — ceci pour ne pas bloquer l'avancée

œcuménique — mais plutôt celle de la place de la femme dans le ministère. Cette réserve avait été acceptée par l'Assemblée Générale. Mais une intervention vint de l'assistance : « Nous manquerions à notre responsabilité à l'égard de celles qui ne sont pas ici si nous n'exprimions pas notre solidarité avec ces femmes qui désirent l'ordination et avec celles qui, quoique ordonnées maintenant, se trouvent affrontées à des problèmes de situation ». On ne peut, en effet, éluder cette question qui touche à la « nature » eschatologique du Christ, en particulier dans la célébration de l'eucharistie, pas plus que celle de la « ressemblance » physique masculine pour rester dans la ligne de la prêtrise de Melchisédech. Le Christ de la création nouvelle, ni homme ni femme, ne peut faire l'objet d'une question sexuelle. N'est-il pas nécessaire que le Seigneur de l'eucharistie, le prêtre de la prêtrise royale, soit représentatif à la fois des femmes et des hommes pour refléter la plénitude de l'humanité ?

S. T.



Rappelons les études déjà parues dans le bulletin FHE sur ce programme du COE : une présentation par Bärbel von Wartenberg (n° 9, pp. 2-5), le compte rendu de la conférence de Sheffield en 1981 (n° 6, pp. 7-12) puis du Comité Central du COE en 1982 où les orthodoxes ont fait introduire un droit de veto au cas où « un membre du COE considère qu'un point soulevé en séance va à l'encontre de la conception ecliologique que son Eglise a d'elle-même » (n° 10, p. 14). Cf. aussi n° 32 (anc. série) et 1, 2 et 5, ainsi que la présentation de l'ouvrage précédant

du même auteur *Ordination of Women in Ecumenical Perspective* (n° 6, p. 21), sans parler des comptes rendus de Vancouver au présent numéro.

Par ailleurs, signalons que le COE vient de publier en anglais le répertoire complet de ses publications : livres, brochures, photos, cassettes, films, revues. Les traductions sont indiquées et l'on attend un supplément qui contiendra les titres des ouvrages publiés en français, allemand, espagnol ; *WCC Publications* 1983, WCC, P.O. Box 66, 1211 Geneva 20, Switzerland.

(1) *The Community of Women and Men in the Church. The Sheffield Report*, edited by Constance F. PARVEY, COE, Genève 1983.

LA FEMME, SON CORPS, L'ÉGLISE

Après *La femme et la religion au Canada français*, paru en 1979, même éditeur, le même groupe d'études interdisciplinaires nous offre un travail d'une grande richesse et dont l'excellente introduction et postface, dues à E. Lacelle, permettent à la fois une réflexion de synthèse sur des éléments d'information bibliographique bien commentés et une perspective épistémologique sur cet apport des femmes, non seulement à la culture, mais à une science globale. « Science poétique », dit-elle, intégrant « une démarche de mesure rationnelle rationalisante » mais « développant aussi des lieux de pratique d'une connaissance qui se meuve selon cet acte fondateur humain, où femmes et hommes peuvent se reconnaître comme non seulement fabriqués mais aussi fabricants, non seulement parlés mais aussi parlants ». Le bulletin FHE a plusieurs fois du reste profité de son travail puisque la perspective d'une Humanité nouvelle à partir du corps perdu et retrouvé des femmes nous est commune (Cf n° 12). On appréciera ici les informations et réflexions sur le mouvement

de l'expérience du corps chez les féministes donnant corps, justement, à « une prise de parole littéraire et scientifique ». Elisabeth en commente le périple sur ces dix dernières années décisives ; interrogeant, plus que la philosophie, l'anthropologie et les sciences, elle questionne comme chrétienne la théologie, le mouvement de l'œcuménisme (rétrospective sur l'importance, pour cette question de l'unité, de la question des femmes) et l'avenir de l'Église catholique.

L'ouvrage contient bien d'autres approches très valables : une contribution d'Annie Jaubert sur la symbolique, « femmes faites chair » de Monique Dumais, des réflexions, en anglais, sur la théologie féministe et d'autres études (Marie de l'Incarnation, ex-voto, etc.) plus spécialement canadiennes, mais dont l'intérêt général pour le sujet est évident, sans compter un choix bibliographique que les lecteurs européens auront tout intérêt à honorer.

M.-Th. L. C.

(1) COLLECTIF, sous la direction d'Elisabeth J. LACELLE, *La femme, son corps et la religion*. Approches pluridisciplinaires, Ed. Bellramin, Montréal 1983, 246 pages.



André DE SMET, *La grande déesse n'est pas morte, contribution à l'histoire des religions*, Ed. La Pensée Universelle, Paris, 1983, 258 pages.

Prêtre catholique, belge, missionnaire pendant 25 ans, André de Smet nous offre ici une mine de documentation sur un sujet que l'anthropologie actuelle, autant que le féminisme, a tout intérêt à mettre au clair. La proposition de l'auteur, en effet, ne se borne pas à proposer une lecture plus pertinente de l'Ancien Testament, de Paul ou des Pères de l'Église, ou du trésor commun des croyances religieuses — encore que celle-ci soit des plus utiles. Pour lui, il importe de faire comprendre que dans la religion catholique elle-même, le culte et l'attrait pour la Grande Déesse n'ont pas été extirpés. « Il croit avoir découvert la cause de cette insistance encore actuelle et quasi obsédante de l'Église contre la femme, la nudité, le sexe ». C'est sous le

nom de Satan que l'Église combattait dans le cœur des fidèles cette Grande Déesse « qui n'est pas morte » et dont les attraites sont aussi troubles que tenus cachés.

M.-Th. L. C.

In Revue : *Nouvelles questions féministes, du mouvement de libération des femmes*, Paris, avril 1983 (N.Q.F., dir. Simone de Beauvoir, 8, cité Prost, 75011 Paris), on lira un article fort bien documenté de Catherine GOSSEZ sur *Les femmes des ethnologues* (Abstract en anglais : The anthropologists' Women). Ethnologue elle-même, elle fait le point avec précision sur les hypothèses du matriarcat et ce qu'il faut entendre par là. Son approche scientifique, pour offrir un terrain sûr et bien balisé, gagnera à rejoindre celles d'autres disciplines.

M.-Th. L. C.

Michel LEGRAIN, *Questions autour du mariage, permanences et mutations*, Ed. Salvator, 1983.

L'ouvrage traite de la vie du couple telle qu'elle est envisagée par un nombre croissant de jeunes et du sacrement de mariage. Dans ce recueil d'articles donnés récemment à diverses publications, on sent des redites mais aussi le souci de tenir compte du niveau de publics différents. En fait, une telle œuvre de vulgarisation vise souvent des personnes inquiètes devant les mutations actuelles des mœurs et à qui elle fait utilement découvrir des permanences qu'ils ne soupçonnaient pas toujours. Le lecteur aimera chez l'auteur son sens du relatif, qui est acceptation profonde du moment historique que nous vivons, de son sérieux, de son poids de temps concret où se déploie une richesse humaine au visage indéfiniment renouvelable à travers l'histoire.

Mais, au-delà de l'opinion de laïcs éclairés, semble visé un public de clercs nantis de responsabilités plus élevées que celles d'une simple pastorale de contact. En comparant, par exemple, dans les domaines en question, notre pratique occidentale traditionnelle à la pratique correspondante en Afrique Noire que l'auteur connaît bien, celui-ci donne à l'opinion catholique une chance de recul par rapport à des idées qui ne sont souvent que de fausses certitudes. La tirant de son nombrilisme ethnocentriste, il suggère comment

on pourrait débloquer des situations d'impasses pastorales ; chez nous, certes, mais surtout dans des pays où tant de missionnaires se désolent de pouvoir si peu appliquer les prescriptions rigoureuses des autorités romaines. Ajoutons que si par ce jeu de miroir la situation au Gabon ou au Cameroun aide à mieux prendre conscience de la nôtre dans sa globalité, le même procédé relativiste conduit à voir davantage dans notre société les différences culturelles existant entre les divers milieux qui la composent.

Ce relativisme là est largement inspiré par le souci de la crédibilité de l'Eglise, qui est en cause ici à travers le juridisme des autorités du Saint-Siège quand elles refusent pratiquement de prendre en compte l'originalité ethnique des peuples non-occidentaux, et donnent de ce fait un contre-témoignage qui annule leurs prétentions à l'universalité.

De belles pages sur le plaisir et la continence ne font cependant pas oublier que l'auteur ne se départit pas toujours assez d'une vision de l'Eglise trop marquée par « l'homme de bien », chez les laïcs comme chez les clercs, raidi dans sa vertu, surtout en matière sexuelle.

Eugène WEBER, France.

Pierre REMY, « *Il vit que cela était bon* », *Sexualité, amour, mariage, célibat*, Ed. du Centurion, coll. Foi Chrétienne, 1983.

L'ouvrage de P. Rémy gagne à être rapproché du précédent. On y retrouve le même souci de relativiser les positions prises en face de la sexualité en montrant les variations que le temps et les lieux leur ont fait subir. Même volonté aussi de privilégier l'exigence spirituelle par rapport au juridique et de faire prévaloir, s'agissant de la relation des partenaires en situation plus ou moins conjugale (cohabitation juvénile, etc...) un certain réalisme dont on fait fi si souvent à force de moralisme artificiel ou de mysticisme déplacé.

Les pages sur le mariage-sacrement sont très intéressantes par l'étude historique des positions traditionnelles et par les considérations sur la symbolique sacramentelle et les rituels comme source de réflexion théologique. On appréciera le développement sur le célibat consacré, malgré des inégalités, et l'on sera sensible à la loyauté avec laquelle l'auteur avoue la fragilité du choix d'un tel état de vie et la difficulté presque invincible de l'exégèse à le fonder sur l'Écriture.

On a à faire ici aussi à une œuvre de vulgarisation pour parents et pasteurs perplexes et dérouterés par l'évolution récente des mœurs et des doctrines. C'est bien écrit et l'on sent le plaisir que l'auteur dit avoir éprouvé en tentant de « retrouver dans un langage simple, imagé, amusé, des données

qui ne sont familières qu'aux spécialistes des sciences humaines ou de la théologie ». Pourtant certaines analyses restent sommaires ou incomplètes (pour le phénomène de la libération sexuelle, par exemple) ; on n'en fera pas grief, c'est la loi du genre. Surtout lorsque l'on constate que cette volonté de simplicité n'empêche nullement l'auteur de poser les problèmes essentiels : pourquoi esquivé-t-on si souvent de se confronter franchement à la sexualité, comment elle est source de division en chacun, l'évaluation du péché à partir d'un acte ponctuel ou de la globalité d'une dynamique de vie, la pluralité de significations de l'échange sexuel, Dieu comme objet comblant au creux du désir inévitablement insatisfait ou comme partenaire d'une alliance... On ne peut que souhaiter aux « spécialistes » de se plonger attentivement dans ce flot de questions formulées aussi près que possible du vécu des laïcs (faudrait-il rappeler qu'ils sont les plus concernés, et de loin ?) Un dogmatisme borné et têtue, plus ou moins lié à la réaction janséniste devant la sexualité, n'a fait que trop de ravages. P. Rémy a bien raison de rappeler à travers un verset célèbre de la Genèse, l'exigence d'un optimisme chrétien, et on n'a que trop attendu pour produire de tels ouvrages.

E. W.

NOS EDITIONS

Tous les exemplaires de l'ancienne série, encore disponibles	5 FF - 30 BF
Les numéros 1 à 6 de la nouvelle série	10 FF - 80 FB
Le numéro 7, <i>Culte marial et psychanalyse</i>	}
Les numéros 8 et 9, <i>spéciaux anniversaire</i>	
Le numéro 10, <i>Des évêques s'engagent</i>	
Le numéro 11, <i>Les femmes aussi font l'Eglise</i>	
Le numéro 12, <i>Prendre nos corps à cœur</i>	20 FF - 160 FB
Le numéro 13, <i>Feue La Virilité</i>	20 FF - 160 FB
Aux Editions CEFA, Bruxelles, trois brochures :	
<i>Saint-Jean de la Croix est-il féministe ?</i> , Yvonne Pellé-Douël	8 FF - 50 FB
<i>Pour une liturgie non-sexiste</i> , quelques textes et expériences	12 FF - 80 FB
<i>Et vos filles prophétiseront</i> , deux théologiennes parlent de l'Eglise de demain. Elisabeth Shüssler-Fiorenza, Mary Hunt	15 FF - 100 FB
Dossier du colloque de Lyon, septembre 1982 :	
<i>Des femmes aussi font l'Eglise</i>	30 FF
Dossier Plate-Forme Familles :	
<i>Familles et sexualité, Interrogation chrétienne 1980</i>	20 FF

FEMMES ET HOMMES DANS L'ÉGLISE

Depuis quelques années, des initiatives diverses se sont fait jour, un peu partout dans le monde, pour tenter de faire reconnaître la pleine dignité et responsabilité des femmes, tant dans la vie ecclésiale que dans la vie sociale.

La promotion des femmes constitue certes une étape indispensable, mais celle-ci ne prend sens que dans la perspective d'une véritable confrontation et collaboration entre hommes et femmes partenaires. *Le respect de leur égalité dans la richesse de leurs différences constitue le fondement même de toute vie communautaire. L'Église ne peut plus exercer sa mission sans s'y appuyer.*

L'Église hiérarchique n'est pas étrangère au principe de ce nouveau partenariat, mais les questions portent sur sa pratique. Le concile VATICAN II a dénoncé «comme contraire au dessein de Dieu toute forme de discrimination... qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, la couleur de la peau...».

Notre groupe international FEMMES ET HOMMES DANS L'ÉGLISE s'est fondé en 1970 pour mettre en œuvre la collaboration entre hommes et femmes, laïcs, clercs, religieuses, religieux. Il s'est donné pour objectifs de coordonner et susciter, sur base de ce nouveau partenariat, une nouvelle pratique et une nouvelle critique d'Église.

Car trop souvent encore, il faut dénoncer les persistance d'un sexisme qui décourage un nombre croissant de chrétiens, notamment femmes et jeunes ; sexisme qui appauvrit les capacités de réflexions et d'ac-

tion des instances responsables, qui entâche la crédibilité de l'Église dans sa relation à la culture contemporaine, qui compromet sa fidélité au sens libérateur de l'Évangile.

Le groupe FEMMES ET HOMMES DANS L'ÉGLISE a établi un réseau international de communications amicales et efficaces entre celles et ceux qu'anime le même souci. Il a déjà organisé, seul ou avec d'autres groupes ou organisations, plusieurs colloques internationaux (Femmes et hommes partenaires dans les communautés chrétiennes, la Tradition et les traditions, les équipes pastorales mixtes...).

Il effectue les démarches qui s'imposent auprès des différentes instances d'Église et a présenté des travaux lors des synodes des évêques.

Il s'est mis au service de l'information religieuse et de la conscientisation nécessaire à la base, et dans ce domaine, il privilégie les contacts œcuméniques.

Il publie en français un bulletin trimestriel.

Il apporte sa contribution aux efforts du féminisme historique.

Il s'efforce enfin d'apporter sa contribution à la mise en œuvre du partenariat qui tend à s'instaurer entre les hommes et femmes de ce temps, conscients et émerveillés à la fois de leur égalité et de leurs différences.

Il a foi et espère en l'Église du Christ.